



REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



Rapport d'activités

2010-2011

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA DANSE

PLAN DIRECTEUR D
danse
PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC

1
SV

**REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
Octobre 2011



SOMMAIRE

Mot du président	6
Mot de la directrice générale	8
I. VIE ASSOCIATIVE	11
1. Le conseil d'administration du RQD	11
1.1 Composition	11
1.2 Travaux du conseil d'administration	12
1.2.1 Une planification stratégique en cours	12
1.2.2 L'autonomisation de La danse sur les routes du Québec	13
1.2.3 La ratification des travaux du comité de suivi du Plan directeur	13
1.2.4 Des engagements significatifs de la part des administrateurs du CA	14
2. Membership	14
2.1 Portrait du membership	14
2.2 À l'intention des membres anglophones	15
2.3 Campagne d'adhésion et de renouvellement	15
2.4 Comité des adhésions	16
3. Activités de la vie associative	16
3.1 Rendez-vous annuel 2010	16
3.1.1 Assemblée générale annuelle	16
3.1.2 Ateliers et plénière	17
3.1.3 Un 5 à 7 en hommage à la présidente sortante et aux administrateurs qui ont fait les 25 ans du RQD	17
3.2 Party de Noël de Circuit-Est	17
3.3. L'assemblée de fondation de l'AQEDÉ	17
II. REPRÉSENTATION	18
1. Sur la scène canadienne	18
1.1 Autour du budget fédéral 2011	18
1.1.1 Devant la Commission permanente des finances	19
1.1.2 La Journée sur la colline parlementaire	19
1.1.3 Le budget fédéral 2011	19
1.2 En campagne électorale	20
1.3. L'affaire Sun News/Margie Gillis	21
1.4 Du côté du Conseil des Arts du Canada	22
1.4.1 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services	22
1.4.2 Conversation organisée par le Service de la danse sur le projet de cartographie de la danse au Canada	22
1.4.3 Avec le Service de la danse	23
2. Sur la scène québécoise	24
2.1 Autour du budget provincial 2011	24
2.2. Du côté du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	25
2.2.1 L'Agenda 21 de la culture	25



2.2.2. Les 50 ans du Ministère	26
2.2.3 Le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes	26
2.2.4 Avec la direction de la formation artistique et de la diffusion	26
2.3. Du côté du Conseil des arts et des lettres du Québec	27
2.3.1 Une présentation du Plan directeur en l'état	27
2.3.2 Dans le cadre du Projet ALON—Option numérique	27
3. Sur la scène municipale	28
3.1 Du côté du Conseil des arts de Montréal	28
3.2 Une rencontre avec le réseau Accès Culture	28
3.3 Lettre ouverte au Devoir sur le financement public de la danse	29
4. Sur la scène internationale	29
4.1 Rencontre avec une délégation du Ministère de la Culture en France	29
4.2. Présence du RQD sur une table ronde de CINARS	29
4.3 Rencontres avec une délégation de représentants en danse des pays nordiques	30
4.4 Des collègues européens au dévoilement du Plan directeur	30
III. CONCERTATION	31
1. Concertation disciplinaire	31
1.1 Autour du Plan directeur	31
1.1.1. Les travaux du comité de suivi du Plan directeur	31
1.1.2. Les ateliers du Rendez-vous annuel des membres sur le Plan directeur	32
1.1.3 La publication d'un I-Mouvance sur les plans de danse dans le monde	32
1.1.4 Le Plan directeur en pré-dévoilement	33
1.1.5 La publication du Plan directeur dans les deux langues	33
1.2 Études et publications	33
1.2.1. L'Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes en danse	34
1.2.2. Une enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec	34
1.2.3 Un portrait en deux temps de la répartition du financement public en danse au Québec (2004-2009)	34
1.2.4 Le Profil des compétences des directrices et directeurs de répétitions en danse	34
1.2.5 Le rapport de l'INRS sur le projet d'un observatoire québécois de la danse	35
1.3 Les travaux du comité de Financement privé	36
1.4 Nouvelles modalités de gestion de l'entente MCCCC/CSST	37
1.5 Le RQD et l'ACD/CDA en dialogue	38
1.6 Avec la Fédération culturelle canadienne-française : une nouvelle voix francophone en danse	39
1.7 Une consultation du milieu sur l'avenir du Festival Danse Canada	40
2. Concertation interdisciplinaire	40
2.1 Le Conseil québécois des ressources humaines en culture	40
2.2 Le Comité de formation continue en arts et culture sur l'île de Montréal	40
2.3 Adhésions à d'autres organismes	41
IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES	41
1. Autour de l'entrée en fonction du président	41
1.1 Stratégie et actions de positionnement	41
2. Avec le CHUM : la danse en milieu hospitalier	42
3. La Journée internationale de la danse	42
3.1 La Trace collective des interprètes	42



3.2 Les outils de promotion et les relations de presse	43
4. Le Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021	43
4.1 Le dévoilement du Plan directeur	43
4.2 Promotion et relations de presse	44
4.3 Stratégie de diffusion	45
V. INFORMATION ET COMMUNICATIONS	45
1. Les outils de communication du RQD	46
2. Le portail Québec Danse	48
VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	50
1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes	51
1.1 Bilan de gestion du Programme en 2010-2011	51
1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse	52
1.3 Gestion de l'entente entre le MCCCCF et la CSST	52
1.3.1 Bilan 2010-2011	52
1.3.2 Nouvelles modalités de gestion de l'entente	52
2. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec	53
2.1 Activités de formation continue offertes à Montréal	53
2.2 Activités de formation continue offertes ailleurs au Québec	55
2.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue	55
2.4 Rencontre du comité de formation continue	55
2.5 Rencontre du comité des classes techniques	56
3. L'intégration professionnelle de la relève	56
3.1 Mission de sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales de l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ).	56
3.2 Danse Transit : un tremplin pour la relève	56
3.3 Accueil des finissants des LADMMI, l'école de danse contemporaine	57
VII. ADMINISTRATION	57
1. REVENUS AUTONOMES	57
1.1 Contribution des membres	57
1.2 Revenus divers	58
2. FINANCEMENT PUBLIC	58
2.1. Niveau fédéral	58
2.2. Niveau provincial	58
2.3. Niveau municipal	59



2.4. Tableau du financement public accordé au RQD	59
3. DÉPENSES	60
3.1. Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention	60
3.2. Budget sommaire des Grands Chantiers de la danse	60
4. L'ÉQUIPE DU RQD	61
4.1. Les ressources humaines en relation aux ressources financières	61
4.2. L'équipe au 30 juin 2011	61



Mot du président

Chères membres, chers membres,

Où en sommes-nous? À l'automne du Printemps arabe, dans une crise financière américaine, européenne et mondiale, dans un Canada qui n'en finit pas de virer à droite, dans un Québec qui cherche à s'affranchir d'un tournant de siècle au réveil difficile, dans un monde où est dénoncé de plus en plus l'iniquité. On ne peut pas ou ne peut plus ne pas être de son temps. Le XXI^e siècle sera (...) ou ne sera pas. La phrase est devenue jeu de mots pour que tous y jettent une couleur, une intention, voire un espoir.

Permettez-moi de relever une phrase que je lis dans Le Devoir du samedi 15 octobre dernier. Elle appartient au collectif de théâtre Aux Écuries. Cette phrase : « On ne veut pas parler d'une seule voix »! Tout comme dans le travail des sept der-



Photo : Michael Slobodian

nières années qui a mené au Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021, je vois là un autre appel à la vigilance qui me semble rassembler en quelques mots bien des enjeux qui touchent encore nos sociétés, pas seulement nos pratiques artistiques mais notre liberté de pensée et d'action à tous. L'unicité des êtres en société se vit au pluriel ou elle n'existe pas. Nous le savions en travaillant aux Grands Chantiers, une voix unique n'a rien de la liberté des voix multiples, réunies, conscientes les unes des autres.

Dans ce premier mandat à la présidence au RQD, concernant le Plan directeur, je l'ai vu clairement autour de nous : ce n'est pas uniquement l'objet qui est remarqué au Québec et à l'extérieur mais le mouvement de solidarité et de lucidité qui l'a créé. Le « solidairement nôtre » des États généraux a donné ancrage à ce Plan. D'abord une idée en 2004 puis une parole lue en 2009, cette déclaration s'est inscrite dans les pages du plan en 2011 et devient maintenant la pierre angulaire sur laquelle nous pouvons et devons prendre appui pour le prochain mouvement, celui de sa mise en œuvre.

On ne planifie pas pour contrôler mais en toute lucidité pour mettre en lumière, pour dénoncer, pour structurer, pour se réaliser pleinement. Ce plan pourrait simplement faire rêver mais en même temps nous sommes tous conscients d'entrer dans des années difficiles de compressions budgétaires. C'est un nouvel appel à la rigueur pour maintenir l'équilibre entre ces deux constats. Quand les enjeux financiers jouent de force, tout peut inciter au réflexe de survie et, comme partout autour de nous, nous y sommes... Malgré tout, beaucoup est encore possible à réaliser. Ce plan directeur s'imposera-t-il pour développer au sein du milieu le grand sens du politique dont nous avons besoin, dont nous avons besoin partout? Là est le « prochain mouvement » de la danse professionnelle au Québec : une mise en œuvre qui aura la complexité du Plan qui l'a appelée.

Cette première année à la présidence, ce mandat que vous m'avez confié en octobre dernier qui m'a permis de me rapprocher du travail de notre association, de l'équipe à l'interne, de nos partenaires et des grands dossiers de l'heure, est déjà passée. Puis-je terminer avec un remerciement au nom de nous tous à cette équipe qui accomplit, chaque semaine, un travail énorme, surtout dans cette dernière année où (j'en suis certain) les heures, l'engagement et la charge de travail débordait la « description de tâches »? Le cap de se rendre au 2 juin 2011



semblait écrit partout. Encore fallait-il s'y rendre sans entraver le roulement de toutes ces activités qui font de notre association « le » regroupement québécois de la danse. Le monde ne s'arrêtait pas parce que le milieu de la danse professionnelle au Québec se préparait à faire ce que nul autre milieu artistique n'a accompli : se doter d'un plan directeur pour les dix prochaines années. On parlait de prendre les bouchées doubles, mais aussi d'être menés par un projet exhaustif, ambitieux, et au bout du compte, exemplaire.

Bonne lecture de ce rapport d'activités 2010-2011!

Votre président,



Marc Boivin



Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

L'on est en droit de se réjouir des réalisations accomplies en 2010-2011. Outre d'avoir réussi à passer avec succès l'examen du cours 101 en adaptabilité situationnelle et relationnelle, quelques projets d'envergure et plusieurs dossiers névralgiques s'ajoutaient aux activités régulières en vie associative, aux communications, en développement professionnel, en concertation et représentation ainsi qu'en gestion et administration des finances. La pression venait de toutes parts!

Je dois avouer que j'ai dû faire appel comme jamais à mon cher père dont je tiens plusieurs valeurs et enseignements, ainsi que des défauts qui, dans certaines situations, deviennent des forces. Maintenant qu'il dort en paix, et Dieu a sûrement son âme, tant elle était noble, intègre, croyante et résistante, il avait tout son temps pour me conseiller, m'épauler, me calmer et me consoler. Et en plus, il avait de l'humour. Nous avons en partage l'amour et le respect des humains, des mots, du travail bien fait, de l'exigence, quoi!



Photo : Martine Doyon

Trêve de confidences, il nous faut présenter les hauts et petits faits qui ont donné du coffre et de l'âme au RQD, en 2010-2011. Le Rapport d'activités 2010 que l'équipe du RQD dépose, aujourd'hui, témoigne des valeurs qui la motivent au quotidien et la tiennent ensemble, les coudes bien serrés, tant il y a à faire. Pour trop peu de reconnaissance, il faut bien le dire, tant il n'y en a que pour le Big, le Trendy, le Flash, le Scandale et le Fric!

La contribution des membres de l'équipe du RQD à la discipline et à la communauté de la danse est faite d'une foule de petits et grands gestes éclairés par les compétences et les connaissances qu'ils sont les seuls à posséder. Et c'est la somme et la précision de ces gestes, souvent passés inaperçus, qui font la Différence. Ils aiment ce qu'ils font mais, plus encore, les artistes et les travailleurs pour qui ils travaillent. Plus que tout, ils aiment la danse. Quelle chance pour elle!

N'eut été de leur engagement, et de celui des administrateurs du conseil d'administration, chers administrateurs!, nous ne pourrions pas afficher un bilan aussi honorable. Tous avons été portés par le rêve, les grandes ambitions, et la responsabilité d'assurer, contre vents et marées, la continuité de ce que le RQD a appris à bien faire, à force de répétitions, d'essais et d'erreurs, et de temps.

Cela dit, le Plan directeur et l'ère dans laquelle il nous faut trouver les moyens de survivre, ont fortement teinté les travaux de planification stratégique que nous avons réussi à relancer au printemps 2011. Ils nous a fallu répondre à des questions existentielles. Qui on est? Pourquoi on existe? Qui on dessert? Celles-ci ont fait déferler les questions basement pragmatiques. Aurons-nous les moyens de poursuivre, de mettre en œuvre le Plan directeur, d'en assurer le suivi et la réalisation? Comment? Avec qui? Question subsidiaire et d'une belle complexité : que devons-nous laisser tomber et changer dans nos manières de faire?



Venons-en aux quelques hauts faits de l'année 2010-2011, ceux qui ont réussi à faire parler d'eux dans les médias, mais qui n'en n'auront pas moins un impact durable, pour reprendre un mot à la mode, sur le développement de la discipline, la reconnaissance de ses artistes et travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de pratique et de vie. Il nous appartient de le vouloir concrètement ensemble.

Parce qu'inspiré dans ses ambitions, sa structure, ses projections d'avenir, ses actions, ses moyens, et mêmes dans ses failles, par plus de deux cents artistes et professionnels de la danse au Québec, le Plan directeur est la réalisation la plus noble et la plus juste que nous ayons eue à rendre publique, solidairement. Avec fierté, quels brins d'humilité et beaucoup d'espoirs. Nous nous sommes donné un outil commun de représentation. Maintenant, comment allons-nous en servir?

Parlons maintenant du virage numérique dans lequel il nous a fallu plonger, tête la première, avec bien peu de moyens, compte tenu du projet initial et ce qu'il était appelé à devenir. Mais qu'il deviendra, car nous sommes entêtés au RQD, l'expérience des Grands Chantiers de la danse nous ayant entraînés à rendre possibles des projets hors normes. En l'état, nous avons entre les mains une plateforme Web 2.0 dont les fonctionnalités, encore limitées en nombre, donnent accès à des moyens de communication interactive qu'il nous appartient d'appivoiser ensemble au cours de l'année 2011-2012. Cette plateforme pose également le cadre d'un portail de la danse au Québec et d'un observatoire de la danse au Québec. Rien de moins! Quant aux avancées structurantes pour la discipline de ces deux projets, elles requièrent l'obtention de fonds importants, quelques années de travail et, surtout, l'adhésion active des membres de la communauté québécoise de la danse et de plusieurs partenaires. Parions, à court terme, sur des engagements du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et plus largement, du gouvernement québécois convaincu de l'importance d'investir dans le positionnement de la culture québécoise, dont la danse est un de ses plus beaux fleurons, dans l'univers numérique. Nous verrons bien!

Soulignons deux événements répercutés dans les médias lors desquels le nouveau président du RQD, Marc Boivin, s'est imposé avec panache comme porte-parole du RQD et de la communauté de la danse. Pour la Journée internationale de la danse — un moment magique dans l'Espace culturel Georges-Emile-Lapalme de la Place des Arts — l'équipe et le conseil d'administration du RQD, ainsi que la Place des Arts, étaient derrière lui. Et avec lui, pour animer la Trace chorégraphique 2011 : dix-sept danseurs, autant de chorégraphes les ayant inspirés dans leurs séquences de pas, trois concepteurs et musiciens, et plus de trois cents spectateurs! Et puis, il y a eu le dévoilement du Plan directeur, où l'on a entendu un président parler avec une éloquence contagieuse, le Plan tatoué sur la peau. Derrière et avec lui, toute une équipe, tout le conseil d'administration, plus de deux cents représentants de la danse, des pouvoirs publics et des médias, et le Festival TransAmériques, l'hôte de cet événement.

Il serait trop long de rappeler par le menu détail la somme des petits faits, en apparence seulement, qui ont marqué l'année 2010-2011. Dans le livre du RQD, ils sont comptants. Le Rapport d'activités en fait état en les déclinant selon les cinq axes d'intervention du RQD — la vie associative, la représentation, la concertation, la valorisation de la discipline, la gestion financière et administrative — en passant par le Service des communications et le Service du développement professionnel.



Plusieurs actions, même si elles ne sont que des gouttes d'eau dans le contexte politique actuel, mériteraient d'être rappelées, là maintenant, en lien avec des événements de l'actualité dont certains ont été déterminants dans la reconfiguration des jeux de forces et de pouvoirs à l'échelle nationale et mondiale. En résumé disons que : le temps qu'il fait n'a pas le choix de ne pas être à l'espoir, à la vigilance, au coude à coude. Il impose la concentration des forces et des énergies, contre l'agitation et la dispersion dans laquelle nous sommes tous, bien malgré nous, entraînés. Pourquoi au juste?

Je vous incite à prendre le temps de lire ce Rapport d'activités, et permettez-moi, avant de vous y lancer, de vous rappeler les noms des quelques personnes auteurs des récits qui ont fait la petite histoire du RQD en 2010-2011, pour les féliciter en votre nom et de la part des administrateurs du Conseil d'administration du RQD.

Coralie Muroli, adjointe à la direction générale et coordonnatrice des événements, en 2010-2011; Dominic Simoneau et Lys Stevens, au développement professionnel; Marie-Hélène Grenier et Rachel Germain, aux communications; Claudia Saint-Georges, à la gestion des finances et de l'administration; et Yolande Guérard à la comptabilité.

Cent fois sur le métier...Rien ne sert de courir...Petit train va loin... Fais ce que dois...Respire du nez...Un mouton, deux moutons, trois moutons...

Je vous laisse avec ces petits mantras qui aident à trouver le sommeil, à retrouver sa direction et sa détermination, à consentir au poids du monde en s'accrochant au pouvoir des mots et du faire ensemble.

Bonne lecture,

Lorraine Hébert



I. VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est le premier axe du Plan stratégique du RQD, la seule association disciplinaire réunissant tous les secteurs de la pratique de la danse professionnelle au Québec. Cette année, les membres de l'équipe et du conseil d'administration du RQD se sont investis de multiples façons pour faire de l'association un lieu d'échange dynamique et pour mobiliser les membres autour de grands enjeux.

1. Le conseil d'administration du RQD

1.1 Composition



Le CA 2010-2011. Sur la photo, de gauche à droite :
Isabelle Gagnon, Caroline Lussier, Karla Étienne, Jamie Wright, Isabelle Van Grimde, Susan Alexander, Louise Dubeau, Sylvain Lafortune et Marc Boivin.

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration. Le ou la président-e est également élu-e sur une base annuelle par l'assemblée des membres. Le 23 octobre 2010, Marc Boivin a été élu président du RQD par acclamation. Les administrateurs cooptés ont été nommés par les administrateurs élus lors de la première réunion statutaire du conseil d'administration, le 28 octobre 2010.

Le conseil d'administration, pour la saison 2010-2011, était constitué des personnes suivantes :

- Président : Marc Boivin, membre corporatif, enseignant, interprète et chorégraphe, président de la Fondation Jean-Pierre Perreault;
- Vice-présidente : Karla Étienne, membre corporative, adjointe à la direction, Compagnie Danse Nyata Nyata;
- Vice-présidente : Caroline Lussier, membre corporative, directrice administrative, Festival TransAmériques;



- Trésorière : Susan Alexander, membre individuelle professionnelle; directrice générale, Ballet Divertimento;
- Secrétaire : Mélanie Demers, membre corporative, directrice artistique, Mayday;
- Louise Dubeau, membre individuelle professionnelle, travailleuse culturelle;
- Isabelle Gagnon, membre individuelle professionnelle, interprète (région de Québec);
- François-Xavier Inchauspé, administrateur coopté, avocat;
- Sylvain Lafortune, membre individuel professionnel, enseignant et interprète;
- Élodie Lombardo, membre individuelle professionnelle cooptée; chorégraphe et interprète;
- Isabelle Van Grimde, membre corporative; directrice générale et artistique, Van Grimde Corps Secrets;
- Jacques Vecerina, membre corporatif coopté, directeur administratif, O Vertigo;
- Jamie Wright, membre individuelle professionnelle; interprète et enseignante.

1.2 Travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration du RQD rassemble des personnes issues de différents secteurs de la discipline qui ont à cœur de servir au meilleur de leur connaissance et de leur expérience les intérêts de la communauté de la danse. En 2010-2011, deux administrateurs ont été amenés à démissionner du conseil d'administration en cours de mandat : Caroline Lussier (en mai) et Jacques Vecerina (en juin). Depuis la formation du conseil d'administration au terme de l'assemblée générale des membres 2010, le conseil d'administration a tenu huit réunions statutaires et un lac-à-l'épaule; le comité exécutif a pour sa part tenu quatre réunions statutaires. Parmi les nombreux dossiers dont les administrateurs ont été saisis tout au long de l'année, soulignons plus particulièrement celui relié au Plan directeur de la danse professionnelle au Québec qui a fortement mobilisé les énergies du conseil.

1.2.1 Une planification stratégique en cours

À la rentrée 2010, le conseil d'administration s'attendait à reprendre les travaux de la planification stratégique dans la suite logique des discussions du lac-à-l'épaule du 18 juin 2010 autour du diagnostic de situation, des constats et des enjeux d'avenir pour le RQD. Plusieurs raisons justifient la décision du conseil d'administration de reporter au printemps 2011 les travaux de planification stratégique : la relève à la présidence, la somme de travail à investir dans la publication du Plan directeur et dans l'implantation d'une plateforme Web 2.0, des effectifs limités et nouveaux au sein de l'équipe, une surcharge de travail pour la consultante engagée dans le Plan directeur et dans la planification stratégique et pour la directrice associée de près à ces travaux. L'idée de mener de front ces deux dossiers était fondée, puisque plusieurs propositions des Seconds généraux de la danse interpellaient déjà le RQD et risquaient de se traduire en nouvelles responsabilités pour lui dans le Plan directeur. Nul doute qu'il fallait aller au bout de la démarche d'identification des actions et des moyens rattachés aux cinq plans de travail du Plan directeur avant d'enclencher les dernières étapes de la planification stratégique qui consistent à faire des choix en fonction de priorités d'action pour les cinq prochaines années.

À la reprise des travaux, au printemps 2011, le comité de suivi a été appelé à discuter des constats et des enjeux du diagnostic de situation à la lumière d'une analyse faite par la consultante des incidences de la



mise en œuvre du Plan directeur sur la mission, les mandats, les orientations et les stratégies du RQD. Ensuite, le conseil d'administration réuni en lac-à-l'épaulé, le 16 juin 2011, s'est penché sur la mission de fondation du RQD : en 2011, *qui on est?, pourquoi on existe?, qui on dessert?*. Au cœur de la discussion, et de la réflexion : l'enjeu d'une meilleure représentativité de la diversité des pratiques artistiques au sein du Regroupement et de ses incidences sur la définition du statut professionnel et des catégories de membres.

À l'automne 2011, le comité de suivi a validé les mandats du RQD pour les cinq prochaines années, sa stratégie générale, ses orientations et ses stratégies d'intervention en lien avec le Plan directeur. Les deux dernières étapes de planification stratégique, qui consistent à identifier les actions et à les inscrire dans une planification organisationnelle et financière courant sur les cinq prochaines années, devraient arriver à terme au printemps 2012. Font partie de ce comité, issu du conseil d'administration : Susan Alexander, Marc Boivin, Mélanie Demers, Karla Étienne, Isabelle Gagnon, Élodie Lombardo et Jamie Wright.

1.2.2 L'autonomisation de La danse sur les routes du Québec

En février 2010, les présidents et directions de La danse sur les routes du Québec (La DSR) et du RQD se rencontraient pour s'entendre sur une démarche de négociation proposée par la direction du RQD. Fut alors confié à un comité paritaire, constitué de membres désignés par chacun des conseils d'administration (Kathy Casey et Luce Couture pour La DSR; de Louise Duchesne et Hélène Blackburn pour le RQD) et coprésidé par Claude de Grandpré et Anik Bissonnette, le mandat de statuer sur la mission, les objets, les statuts et règlements ainsi que les catégories de membres de la nouvelle association de La DSR. À l'issue de quatre séances de travail du comité paritaire, animées par la consultante Nicole Lacelle, entre avril et octobre 2010, les administrateurs du conseil d'administration du RQD, réunis en assemblée spéciale, le 8 octobre 2010, votaient à l'unanimité la dissolution de l'assemblée, donnant ainsi à La danse sur les routes du Québec une pleine et entière autonomie.

Pour marquer l'événement, le RQD invitait la directrice de La DSR à venir rencontrer les membres réunis en assemblée générale, le 23 octobre 2010, pour leur part de la bonne nouvelle.

1.2.3 La ratification des travaux du comité de suivi du Plan directeur

Depuis la mise sur pied du comité de suivi du Plan directeur, dont la composition a été établie par le conseil d'administration en mars 2010, jusqu'à la ratification de ses travaux le 17 mars 2011, le CA a été tenu régulièrement informé de son évolution par trois administrateurs siégeant sur ce comité (Marc Boivin, Susan Alexander et Isabelle Van Grimde). Chose certaine, le conseil d'administration a fait preuve de grande confiance et a été d'un appui souverain. Il faut bien dire que la démarche d'élaboration du Plan directeur s'est avérée plus complexe et plus longue que prévue, et qu'il était difficile d'en évaluer en toute assurance les résultats, compte tenu de la structure du Plan qui ne pouvait livrer sa forme définitive et ses différents niveaux de lecture qu'une fois réunies toutes les pièces du casse-tête.



1.2.4 Des engagements significatifs de la part des administrateurs du CA



Dévoilement du Plan directeur. Sur la photo, de gauche à droite (au premier plan) : Isabelle Van Grimde, Karla Étienne, Isabelle Gagnon et Susan Alexander
Photo : Marie José Hains

La force d'une association repose essentiellement sur la qualité de l'engagement de la présidence et des membres du conseil d'administration. Gérer les affaires de la corporation, soutenir la réalisation des activités et des projets de l'association, s'assurer d'une bonne représentativité du milieu au sein de ses instances démocratiques et dans les prises de décision, savoir représenter l'organisme auprès du milieu et des pouvoirs publics, font partie des responsabilités que le conseil d'administration a su relever avec doigté et force de conviction. Plusieurs circonstances, dont il est fait mention dans les travaux du conseil d'administration, ont permis de mesurer la capacité d'engagement de ses administrateurs. Trois occasions, parmi bien d'autres considérées comme faisant partie des responsabilités d'un administrateur, méritent d'être soulignées à cause de leur portée publique : leur participation enthousiaste, en tant qu'artistes, à l'élaboration et à l'exécution devant public de la Trace chorégraphique 2011 dédiée aux interprètes, lors de la Journée internationale de la danse; la prise en charge, via les médias sociaux, de la campagne d'adhésion et de renouvellement au RQD; leur prise de parole, au nom du milieu, en faisant réentendre de larges extraits de la Déclaration d'intentions, *Solidairement nôtre*, lors du dévoilement du Plan directeur.

2. Membership

2.1 Portrait du membership

En 2010-2011, le RQD comptait 468 membres (525 en comptant les deux représentants des membres corporatifs). Il s'agit d'une diminution de 34 membres par rapport à l'année précédente, qui se traduit, entre autres, par un nombre moins élevé de membres individuels professionnels enseignants (-14), de membres interprètes (-14), et de membres associés (-7).



Les membres étaient répartis selon les catégories suivantes :

Membres honoraires	6
Membres corporatifs	57
Compagnies :	40
Diffuseurs :	7
Écoles :	4
Organismes de soutien et de services :	6
Membres individuels professionnels	326
Interprètes :	196
Création / production :	61
Enseignants / recherche :	69
Membres associés	79
Total :	468

2.2 À l'intention des membres anglophones

En 2010-2011, le Service des communications pouvait inscrire dans son plan de communication la traduction de quelques outils de communication, l'équipe s'étant enrichie de deux ressources professionnelles détenant une très forte connaissance de la langue anglaise, soit Lys Stevens, adjointe au développement professionnel, et Marie-Hélène Grenier, la nouvelle coordonnatrice des communications en remplacement de Judith-Lessard Bérubé en congé de maternité. Parmi ces outils, désormais accessibles dans les deux langues : la Politique d'adhésion du RQD et la Politique d'admissibilité au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Se sont ajoutés quelques Nouvelles du RQD et le sondage *Pour un portail Web 2.0 de la danse au Québec*, dont le taux de réponses a largement dépassé les attentes.

2.3 Campagne d'adhésion et de renouvellement

La campagne d'adhésion 2011-2012 du RQD fut marquée (et marquante !) avec son passage en ligne. Les membres étaient invités à renouveler leur adhésion sur un formulaire personnalisé en ligne ou à adhérer sur un formulaire de première adhésion accessible sur le portail Québec Danse. Cette campagne fut tout de même lancée, comme par les années antérieures, par la poste, le 24 mai 2011, avec l'envoi de la lettre du président Marc Boivin, les avantages d'être membre du RQD et une marche à suivre pour adhérer en ligne. Les adhésions en ligne ont pu s'effectuer à partir du 10 juin 2011, les formulaires automatisés étant enfin au point sur le portail Québec Danse. La promotion de la campagne s'est poursuivie sur la page d'accueil du portail, s'accompagnant de conseils d'utilisation de ces nouveaux outils, de rappels des avantages d'être membre, d'informations sur les possibilités offertes par le portail Québec Danse et de statistiques sur la campagne en cours. Quelques relances furent également effectuées par courriel, le passage à de nouveaux mode de communication nécessitant un temps d'adaptation.

Pour marquer l'an 1 du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021, le président du RQD, Marc Boivin, lançait un appel à la solidarité auprès des membres actifs en 2010-2011 et, plus largement, à toute



la communauté de la danse professionnelle au Québec, avec l'objectif de rallier, en 2011-2012, 600 membres au sein du Regroupement québécois de la danse. Il signait personnellement des invitations à joindre le RQD à près d'une quinzaine de compagnies et de professionnels de la danse dont l'adhésion lui semblait incontournable. Appuyé par les administrateurs du Conseil dans l'atteinte de cet objectif, plusieurs ont été actifs sur les médias sociaux, sur Facebook principalement, et ont multiplié les approches personnalisées.

2.4 Comité des adhésions

Un comité des adhésions est annuellement constitué pour évaluer les demandes de changement de statut de membres associés ainsi que l'admissibilité de professionnels de la danse dont les parcours requièrent une interprétation plus personnalisée des critères d'adhésion. En 2010-2011, le RQD n'a pas reçu suffisamment de demandes de cet ordre pour réunir le comité; une seule demande d'adhésion a fait l'objet d'un examen particulier par des pairs ayant les connaissances requises pour évaluer le parcours de formation et l'expérience professionnelle du requérant.

3. Activités de la vie associative

3.1 Rendez-vous annuel 2010

Le Rendez-vous annuel des membres du RQD est un temps important de vie associative, en ce qu'il permet de rassembler la communauté de la danse, de faire le point sur les travaux en cours et les réalisations de l'année, de se prononcer sur la santé financière et démocratique de leur organisation ainsi que sur les enjeux disciplinaires auxquels elle doit consacrer son attention et ses énergies.

3.1.1 Assemblée générale annuelle

La 26^e assemblée générale des membres s'est déroulée le samedi 23 octobre 2010, au Studio Jeanne-Renaud de l'Édifige Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique. Sous la présidence de Nicole Lacelle, l'assemblée générale a été l'occasion de présenter, aux quatre-vingt dix membres présents, le Rapport d'activités et les États financiers du RQD. Une saine compétition s'est fait sentir à la période des élections compte tenu des nombreux candidats en lice. Les nouveaux administrateurs élus par le collège des membres individuels ont été : Isabelle Gagnon (interprète) et Sylvain Lafortune (enseignant et interprète). Du côté des membres corporatifs, les élus ont été : Marc Boivin (Fondation Jean-Pierre Perreault), Caroline Lussier (Festival TransAmériques) et Mélanie Demers (Mayday). Des applaudissements chaleureux ont salué les administrateurs sortants : Guillaume Bard et Anik Bissonnette pour les membres individuels, ainsi que Hélène Blackburn (Productions Cas Public), George Krump (Louise Bédard Danse) et Mayi-Eder Inchauspé (PPS Danse) pour les membres corporatifs.



Sur la photo, de gauche à droite : Claudia St-Georges, Lorraine Hébert, Anik Bissonnette, Nicole Lacelle, Dominic Simoneau et Judith Lessard Bérubé.



Enfin, l'assemblée s'est terminée par l'élection par acclamation de Marc Boivin à la présidence du RQD, pour un premier mandat.

3.1.2 Ateliers et plénière

Le lendemain, dimanche 24 octobre, les membres ont été invités à participer aux ateliers *Penser globalement, agir localement!* (présentés plus en détail au chapitre III) en lien avec le Plan directeur en cours d'écriture. En introduction aux ateliers, les consultants de la firme Daigle/Saire (anciennement DS 20107) furent invités à présenter les ambitions, la structure, les orientations et les stratégies du Plan directeur. Quatre-vingt-dix personnes, dont soixante-dix membres, ont participé à cette journée d'idéation donnant lieu à l'élaboration d'une trentaine de projets structurants pour la discipline dont une dizaine ont été présentés en plénière.

3.1.3 Un 5 à 7 en hommage à la présidente sortante et aux administrateurs qui ont fait les 25 ans du RQD

À la suite de l'assemblée générale, un 5 à 7 convivial et chaleureux a permis aux membres du RQD de rendre hommage à Anik Bissonnette qui, avec six années consécutives à la présidence du RQD, avait exercé le plus long mandat dans l'histoire du RQD. Pour marquer l'occasion, le RQD lui a offert une reproduction unique de la Toile-mémoire de la danse professionnelle au Québec, réalisée dans le cadre des Grands Chantiers. Le 5 à 7 a également permis de souligner l'engagement de tous les administrateurs ayant siégé au conseil d'administration du RQD depuis vingt-cinq ans. Alors que défilaient sur écran les noms d'une centaine d'administrateurs, c'est dans une atmosphère chargée d'émotions que se terminait cette première journée du Rendez-vous annuel d'octobre 2010.

3.2 Party de Noël de Circuit-Est

Le 11 décembre 2010, Circuit-Est centre chorégraphique conviait la communauté de la danse à un party de Noël. C'est avec grand plaisir que le RQD s'est associé à l'événement en offrant aux convives le premier verre de la soirée. La 2e Porte à Gauche a ouvert la danse avec un bal moderne dirigé par les chorégraphes Louise Bédard, Catherine Tardif et Frédérick Gravel, et la fête s'est poursuivie jusqu'aux petites heures dans une ambiance décontractée, sur une animation originale de DJ nans et VJ phil.

3.3. L'assemblée de fondation de l'AQEDÉ

L'AQEDÉ, l'association québécoise des enseignants en danse à l'école, voyait le jour, le 1^{er} février 2010, date de son incorporation légale, grâce au travail d'un comité fondateur constitué de Maryse Desjardins, Steve Durepos, Hélène Duval, Suzanne Gagnon, Caroline Paré, Mélanie St-Georges, Guillaume Sawyer et Nicole Turcotte. Rappelons que cette dernière, avec l'aide du consultant Robert Gagné, a travaillé à définir la mission, les objets, les statuts et règlements de la future association.

Le 9 avril 2010, lors d'une journée d'études réunissant plus d'une trentaine d'enseignants, le nom, la mission, les objets et les règlements de cette nouvelle corporation étaient validés.

L'assemblée de fondation de l'AQEDÉ a eu lieu dans le cadre du Congrès 4 Arts 2010, qui s'est tenu à Québec, du 25 au 27 novembre 2010. Pour souligner la naissance de cette nouvelle association, le RQD acceptait de



contribuer financièrement, parmi d'autres partenaires (le département de danse de l'UQAM et La Rotonde de Québec) au cocktail de lancement qui avait lieu, le 24 novembre 2010, au Musée de la civilisation de Québec. À cette occasion, la directrice du RQD était invitée, parmi d'autres, à prendre la parole. C'est avec émotion qu'elle souhaita longue vie à l'AQEDÉ en formulant un vœu partagé par l'ensemble de la communauté de la danse au Québec : que dans dix ans la danse soit enseignée dans toutes les écoles du Québec. A l'issue de l'assemblée de fondation de l'AQEDÉ, Suzanne Gagnon était élue à la présidence de l'AQEDÉ entourée des administrateurs suivants : Maryse Desjardins, Geneviève Bacon-Brochu, Irène Galesso, Guillaume Sawyer, Mélanie St-Georges et Nicole Turcotte.

II. REPRÉSENTATION

Le travail de représentation du RQD suit de près l'actualité sur la scène culturelle et politique canadienne et québécoise. Ses interventions concernent les trois paliers de gouvernement ainsi que les instances gouvernementales, ou para-gouvernementales, responsables des politiques, des programmes et des crédits alloués aux arts et à la culture, et plus particulièrement à la danse. Une part significative de son travail de représentation s'effectue au sein du Mouvement pour les arts et les lettres du Québec et en lien avec la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts, étant donné la nécessité de rallier plus largement les forces et les voix autour de l'enjeu du financement public des arts et de la culture au Canada et au Québec.

Au-delà de ses interventions sur la scène publique et dans les médias, autour principalement des budgets annuels des gouvernements canadien et québécois et en contexte de campagne électorale, le RQD est appelé à participer à des consultations nationales ou provinciales et à se prononcer sur des décisions ou des projets ayant des incidences sur le développement des arts et de la culture et sur l'évolution de la danse professionnelle au Québec et au Canada. Une part moins visible du travail de représentation du RQD consiste à faire avancer des dossiers interpellant l'une ou l'autre des pratiques de la danse en lien, désormais, avec les avancées des Seconds États généraux de la danse et du Plan directeur. Autant que faire se peut, le RQD effectue un travail de veille stratégique se partageant entre la direction, le Service des communications, le président et les administrateurs du conseil d'administration.

L'année 2010-2011 vient marquer l'aboutissement du projet des Grands Chantiers de la danse avec la publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021 et son dévoilement public, le 2 juin 2011. En dépit des exigences élevées de réalisation d'un tel projet, le RQD est resté actif sur la scène publique et politique, dans un contexte d'élections sur la scène fédérale, de resserrement des finances publiques, voire de redéfinition des politiques culturelles des gouvernements à l'ère du numérique, de la démocratisation des arts et de la culture, du développement durable, du citoyen co-créateur et de l'artiste entrepreneur (!).

1. Sur la scène canadienne

1.1 Autour du budget fédéral 2011

Comme par les années antérieures, la direction du RQD a participé à la rédaction du mémoire déposé par le Mouvement pour les arts et les lettres, le 13 août 2010, à la Commission permanente des finances du gouvernement canadien : *Le financement des arts et de la culture au Canada*. En substance, le mémoire fait trois recommandations au gouvernement canadien :



- augmenter au cours des trois prochaines années le budget du Conseil des Arts du Canada pour atteindre les 300 millions de dollars qu'il réclame depuis 2003;
- confier au Conseil des Arts du Canada la gestion de nouveaux programmes d'aide à la promotion et à la diffusion internationale en le dotant, dès l'année 2011, de crédits additionnels d'au moins 12 millions de dollars pour atteindre 25 millions de dollars au cours des trois prochaines années;
- dans le cadre de la stratégie canadienne sur l'économie canadienne, faire en sorte que le Conseil des Arts du Canada et Patrimoine canadien disposent des programmes et des ressources nécessaires pour que les artistes et travailleurs culturels puissent relever le défi de l'économie numérique.

1.1.1 Devant la Commission permanente des finances

Le 26 octobre 2010, la directrice du RQD présentait le mémoire du Mouvement pour les arts et les lettres, devant les membres de la Commission permanente des finances réunis à Ottawa, dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.

Le 1^{er} novembre 2010, le Mouvement pour les arts et les lettres, en appui à une étude de la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) diffusée le même jour, publiait un communiqué : *Impacts majeurs de l'abolition des programme PromArt et Routes commerciales*, dans lequel il demandait au gouvernement fédéral de rétablir d'urgence les programmes de promotion internationale de la culture canadienne abolis en 2008.

1.1.2 La Journée sur la colline parlementaire

Le 4 novembre 2010, sous la coordination de la Coalition canadienne des arts, plus de quatre-vingts artistes et travailleurs culturels québécois et canadiens, dont faisait partie le RQD, rencontraient près quatre-vingt députés, tous partis confondus, afin de leur rappeler l'importance d'investir dans les arts pour la vie économique, culturelle et sociale au Canada. Le Mouvement pour les arts et les lettres prêtait son concours à l'organisation de cette Journée, en sollicitant des rendez-vous avec les députés francophones et en assurant le suivi des demandes d'entrevues dans les médias francophones. Dans la foulée, trois entrevues dans les médias avec des représentants du Mouvement ont été réalisées, dont une pour la Première chaîne de Radio-Canada à Ottawa, avec la directrice du RQD.

1.1.3 Le budget fédéral 2011

En date du 15 mars 2011, le Mouvement pour les arts et les lettres diffusait un communiqué, *Budget fédéral du 22 mars : le MAL s'inquiète des coupes annoncées*, dans lequel il dénonçait des compressions de 4,5 millions de dollars dans les budgets de la culture pour l'année 2011-2012, dans un contexte d'économie numérique. Il rappelait également la nécessité de porter le budget du Conseil des Arts du Canada à 300 millions de dollars et d'investir 25 millions de dollars dans le financement de programmes de promotion et de diffusion internationales.

Le 22 mars 2011, le gouvernement fédéral dévoilait son budget. Ont été annoncées des réductions dans les dépenses budgétaires de 10,4 milliards de dollars devant affecter tous les ministères. En culture, ces réductions étaient évaluées à 4,5 %, l'équivalent de 177,1 millions de dollars en moins dans un budget total évalué à 3,8 milliards de dollars. Étaient particulièrement ciblés : la Société Radio-Canada et les



musées. Le Mouvement pour les arts et les lettres relayait le communiqué de la Coalition canadienne des arts : *Budget 2011 : une occasion ratée pour les arts et la culture.*

1.2 En campagne électorale

Le 25 mars 2011, le gouvernement fédéral déclenche des élections à l'échelle du pays. Le Mouvement pour les arts et les lettres s'associe à la stratégie électorale de la Coalition canadienne des arts tout en menant ses propres actions auprès des chefs des cinq partis en lice et des médias. Le RQD fait également partie d'un sous-comité francophone du Comité des priorités politiques mis sur pied par la Conférence canadienne des arts.

- Entre octobre 2010 et février 2011, le RQD participe à deux rencontres à Montréal du sous-comité francophone du Comité des priorités politiques de la Conférence canadienne des arts. À l'ordre du jour : l'établissement d'une stratégie électorale s'appuyant sur un consensus quant aux revendications des milieux culturels. Parmi d'autres revendications : investir dans le développement des marchés au pays et à l'étranger; augmenter le budget du Conseil des Arts du Canada à 300 millions de dollars d'ici 2014; adopter des mesures fiscales au profit des artistes et créateurs; adopter des mesures pour appuyer la création de contenus canadiens; développer une stratégie numérique qui tienne compte des artistes et des travailleurs; etc.
- Entre le 1^{er} avril et le 2 mai 2011, le RQD participe à la campagne *Votez pour les arts* orchestrée par la Coalition canadienne des arts : conférences téléphoniques hebdomadaires; diffusion de sa boîte à outils et de ses communiqués; relais d'articles publiés dans les médias québécois auprès des membres de la Coalition canadienne; diffusion auprès des membres du RQD des analyses produites par la Conférence canadienne des arts; appel à l'action; etc.
- Entre le 31 mars et le 2 mai 2011, le RQD participe à la stratégie du Mouvement pour les arts et les lettres qui interpelle directement les chefs des cinq partis en lice : envoi d'une lettre adressée personnellement dans laquelle les chefs sont invités à répondre à trois questions : *Votre parti s'engage-t-il à augmenter le budget du Conseil des Arts du Canada et si oui, à quelle hauteur et à quel rythme ? Votre parti s'engage-t-il à investir des sommes nouvelles dans la diffusion et la promotion internationales des arts et de la culture et si oui, à quelle hauteur et à quel rythme ? Enfin, votre parti prend-il d'autres engagements pouvant avoir un effet positif sur les créateurs et les travailleurs culturels. Si oui, quels sont-ils ?* Un communiqué, reprenant le texte intégral de cette lettre, est également envoyé aux médias : *Le mouvement pour les arts et les lettres pose trois questions aux chefs des cinq partis.* Deux autres communiqués suivront : *Élections fédérales : Le débat en français doit accorder une place importante aux arts et à la culture; Élections fédérales : Quatre des cinq principaux partis politiques au Canada répondent aux questions du MAL.* Les réponses de quatre des cinq chefs sont reproduites intégralement dans le site du MAL et l'ensemble de la stratégie fait l'objet de treize mentions et entrevues avec des représentants du Mouvement pour les arts et les lettres, dans les médias canadiens et québécois.
- Le 21 avril 2011, le RQD participe à une des quatre rencontres du milieu culturel québécois avec les chefs, ou représentants, de quatre des cinq partis en lice : le Bloc québécois, le Parti Libéral, le NPD et le Parti Vert. Ces rencontres, organisées par Culture Montréal et la Conférence canadienne des arts, à Montréal, visent à faire inscrire dans les plateformes électorales des différents Partis des engagements chiffrant le financement public des arts et de la culture au Canada. Cette rencontre a lieu au Théâtre Outremont avec Michael Ignatieff, entouré notamment de Denis Coderre et de Martin Cauchon.



Quelques statistiques du Service des communications du RQD durant la campagne électorale, entre le 25 mars et le 2 mai 2011 : 12 publications et relais d'informations sur le compte Facebook du RQD, vus par près de 900 personnes abonnées au compte; 16 publications et relais d'informations sur le Twitter du RQD, comptant plus de 450 abonnés; 2 Appels à l'action auprès des membres et partenaires du RQD; et 3 articles dans les Nouvelles du RQD. Ces publications et relais d'information provenaient du MAL, de la Coalition canadienne des arts, de la Conférence canadienne des arts, de Culture Montréal, des principaux médias québécois ainsi que du RQD.

1.3. L'affaire Sun News/Margie Gillis

Dans les semaines précédant l'entrevue donnée par Margie Gillis à l'animatrice de l'émission *Live with Krista Erickson* diffusée à Sun News Network, le 1^e juin 2011, le RQD relayait sur Facebook et Twitter l'article de Nathalie Elgrably-Levy publié dans le Journal de Montréal contre le mécénat public des arts et de la culture, suivi d'autres articles en réaction dans La Presse, Le Devoir et L'Actualité, parmi d'autres.

La diffusion de l'entrevue de Margie Gillis sur la page Facebook de la Fondation de danse Margie Gillis, le 2 juin 2011, allait déclencher, et pour cause, un fort mouvement de réactions au sein de la communauté québécoise et canadienne de la danse dans les médias sociaux. Appelée à gérer une crise médiatique, la Fondation sollicitait l'appui du RQD, ce qui donnera lieu à plusieurs interventions conjointes, entre le 4 et le 29 juin 2011 :

- Veille stratégique partagée avec la Fondation de danse Margie Gillis des médias écrits et sociaux;
- Communications très régulières avec le directeur général de la Fondation qui, via sa page Facebook, a su canaliser le mouvement et empêcher les risques de dérapage médiatique;
- Relais d'informations (articles, commentaires, statistiques, propositions d'action, etc.) auprès de la communauté québécoise de la danse, via les comptes Facebook et Twitter du RQD;
- Envoi d'une lettre cosignée par le RQD et la Fondation, traduite en anglais, à une dizaine de médias québécois et canadiens : seuls Le Devoir et le site de Rue Frontenac la reproduiront;
- Envoi d'une lettre du RQD au directeur de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, sans retour de réponse;
- Diffusion auprès des membres d'un Appel à l'action, faisant le point à l'aide d'arguments et de statistiques s'inspirant de ceux diffusés par Louis Laberge-Côté sur sa page Facebook, et invitant à déposer une plainte au CCNR; suivie de la diffusion d'un communiqué émis par le CCNR, le 28 juin 2011, annonçant, devant le nombre très important de plaintes reçues, qu'il prendrait en cause la requête;
- Diffusion auprès des membres d'articles parus dans les médias québécois et canadiens et de quelques entrevues (ministres Jim Flaherty et James Moore) à propos du financement public des arts au Canada, entre le 29 juin et le 13 juillet 2011.

Quelques statistiques du Service des communications : 22 relais sur les comptes Facebook et Twitter du RQD; 1 appel à l'Action; 2 Rappels à l'action; 1 lettre dans les médias écrits; 1 lettre adressée personnellement à Pierre Karl Péladeau.



1.4 Du côté du Conseil des Arts du Canada

1.4.1 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services

À la demande de John Goldsmith, directeur des Relations avec les partenaires, le RQD acceptait de faire partie d'un comité restreint avec qui établir l'ordre du jour de la rencontre du 1^e novembre 2010, à Ottawa. La matinée fut consacrée au nouveau Plan stratégique du Conseil des Arts du Canada pour les cinq prochaines années : présentation par le directeur Robert Sirman des valeurs auxquelles le Plan stratégique 2011-2016 souscrit et qui guideront le processus d'implantation d'un plan d'entreprise, dans les retombées d'une consultation nationale menée par le CAC, en juin 2010; identification en comités disciplinaires des défis, enjeux et préoccupations reliées à l'intégration de ces nouvelles valeurs (développement de synergies, incidences des nouvelles technologies et engagement du public) en lien avec les cinq grandes orientations retenues dans le Plan 2011-2016 (artistes, organismes artistiques, équité, partenariats et développement organisationnel). Il fut enfin rappelé, en plénière, que le processus d'implantation d'un plan d'entreprise était en cours avec comme objectif d'en arriver à établir des stratégies à la fois horizontales et disciplinaires.

L'après-midi offrait un temps d'échanges en huis clos entre les représentants des organismes nationaux de services, suivi d'un rapport au personnel du CAC et d'une période de discussion. À l'agenda : une proposition de discussion sur le Rapport Mac Skimming de 2004, commandé par le Conseil des Arts, qui établissait le rôle des associations nationales dans le développement et la promotion des arts et de la culture au pays et faisait état de leurs besoins. Au nombre des questions à débattre, dans un contexte de restrictions budgétaires et au regard des recommandations du Rapport : les opportunités à saisir; les enjeux et défis de collaboration entre les associations pour plus d'impacts; et le type de support et de gestion souhaité de la part du CAC. Les discussions ne permettront pas d'en arriver à des positions faisant consensus.

1.4.2 Conversation organisée par le Service de la danse sur le projet de cartographie de la danse au Canada

Ce projet d'une cartographie de la danse a été initié par Anne Valois, alors qu'elle était chef du Service de la danse, au cours de l'année 2009-2010. Après s'être vu confier de nouvelles responsabilités, au titre de directrice de la division des disciplines artistiques au Conseil, Ellen Busby du Service de la danse se voyait confier l'intérim à la direction du Service de la danse ainsi que la responsabilité du projet de cartographie. Rappelons que le RQD, parmi d'autres organismes de services au Canada, fut associé au développement de ce projet, en participant notamment à l'établissement d'un inventaire des recherches sur la danse (2009), à une séance de travail avec le comité consultatif en danse (mai 2010) ainsi qu'à une présentation, par madame Janet Archer, directrice générale de la Stratégie de la danse au Conseil des Arts de l'Angleterre, des tenants et aboutissants d'une démarche de cartographie réalisée en 2008 et publiée en 2009 (juin 2010).

La Conversation sur la danse, qui s'est tenue à Ottawa le 19 mars 2011, fut organisée par un comité formé de sept représentants d'organismes municipaux, provinciaux et fédéraux de soutien aux arts. Ce comité fut constitué à l'issue d'une rencontre de travail sur le projet d'une cartographie, les 3 et 4 juin 2010, dans le cadre d'une réunion de perfectionnement professionnel organisée par le Service de la danse qui



rassemblait plusieurs responsables en danse dans le réseau des conseils des arts et autres organismes publics responsables du financement public des arts des trois paliers gouvernementaux (l'OPSAC).

Cette conversation, à laquelle ont participé plus d'une quarantaine d'artistes et travailleurs en danse provenant de neuf provinces et de deux territoires, était animée par les chercheuses Susanne Burns et Sue Harrison, auteures du *Dance mapping : A window on Dance 2004-2008*, un rapport commandé par le Conseil des arts de l'Angleterre. Étaient présents pour le Québec : Marc Boivin (RQD et Fondation Jean-Pierre Perreault), Lucie Boissinot (LADMMI, l'école de danse contemporaine), Clothilde Cardinal (Danse Danse), Emmanuelle Calvé (chorégraphe, interprète et enseignante), Cathy Levy (Centre national des Arts), Caroline Lussier (Festival TransAmériques), Yvon Soglo (Bboy Crazy Smooth) et Monik Vincent (chorégraphe). Invitée à participer à cette Conversation, la directrice du RQD s'est vue dans l'impossibilité d'y assister, étant donné les délais très serrés à rencontrer dans la production du Plan directeur de la danse.

À l'issue de cette conversation d'une journée, il fut décidé d'augmenter le nombre de membres du comité initial, afin d'y inclure quelques représentants du milieu de la danse professionnelle, dont Marc Boivin à titre d'interprète, chorégraphe et enseignant, et de confier à ce comité, renommé comité directeur, la responsabilité de superviser l'orientation des travaux. Ceux-ci, sous la coordination de Marlene Alt, s'étaleront sur 18 mois, et mettront à contribution une équipe de chercheurs ayant pour tâches de documenter le secteur de la danse dans tous ses aspects : artistiques, écologiques, sociaux, politiques, culturels, économiques et technologiques.

Parmi les objectifs de ce vaste chantier : rendre compte de la danse telle qu'elle se pratique aujourd'hui (professionnelle, communautaire et participative), afin de repositionner cette discipline artistique; accroître sa visibilité dans l'espace public; contribuer à son développement, à sa diffusion et sa présence partout sur le territoire; disposer de données pertinentes à utiliser auprès des organismes de soutien, des partenaires et autres collaborateurs pour démontrer la contribution de la discipline à la société; et dégager une nouvelle approche dans l'élaboration des politiques en danse et concernant des investissements d'avenir.

Bien d'autres informations sont maintenant disponibles sur le site du Conseil des Arts du Canada qui permettra de suivre de près l'évolution des travaux et de solliciter à différentes étapes la participation des artistes et travailleurs en danse.

1.4.3 Avec le Service de la danse

Quelques rencontres du RQD avec l'un ou l'autre membres de l'équipe du Service de la danse ont eu lieu au cours de l'année, dans un contexte événementiel surtout : lors de la rencontre statutaire du CAC avec les organismes de services (novembre 2010); lors du Congrès national de l'ACD/CDA à Toronto (septembre 2010), lors de la Rencontre nationale organisée par la Fédération culturelle francophone (novembre 2010), lors du dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec et du Sommet national de la francophonie canadien (juin 2011).



2. Sur la scène québécoise

2.1 Autour du budget provincial 2011

Dans un contexte de restrictions budgétaires annoncées par le ministre des Finances, Raymond Bachand, dans le budget 2010, en vue de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014, le Mouvement pour les arts et les lettres a choisi de mettre en valeur la notion de « cœur créatif » dans l'articulation de son argumentaire en faveur de l'augmentation du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec. Le principe de réalité s'imposant, la revendication de porter à 120 millions de dollars le budget du CALQ, dont la pertinence a été démontrée dans une étude réalisée par le MAL en 2006, n'a pas été ramenée à l'avant-plan dans ses communications avec le gouvernement, le ministère de la Culture, des Communications et de la Conditions féminine et dans les médias.

Sa stratégie de revendications a tablé sur l'enjeu du virage numérique pour les artistes et les écrivains québécois, à l'instar des préoccupations exprimées par le gouvernement quant au positionnement de la culture québécoise dans l'univers du numérique. Déjà, dans le budget 2010, des crédits étaient annoncés à cet effet (3 millions sur trois ans) répartis entre le CALQ et la SODEQ. De plus, dans les retombées de la Commission présidée par Jean-Paul L'Allier sur la Loi sur le statut de l'artiste, la ministre Christine St-Pierre confiait, en avril 2010, à son ministère, au CALQ et à la SODEQ, le mandat d'élaborer des scénarios d'action visant à assurer le développement de la culture québécoise dans l'univers numérique. Le MAL consacrera plusieurs séances de travail à l'élaboration d'un manifeste sur les enjeux et défis du virage numérique, sans toutefois donner lieu à une diffusion publique en l'absence de consensus autour de la table. D'autres idées avancées par le gouvernement dans les dernières années (abolition de la TVQ pour de nouveaux investissements en culture; rapatriement au Québec du champ des compétences en culture et communications et des crédits y afférant) ont été examinées mais n'ont finalement pas été retenues, faute d'indications claires sur l'avancement de ces dossiers au gouvernement.

Sur la scène québécoise, les activités du MAL, en 2010-2011, dont seize rencontres statutaires, entre août 2010 et juin 2011, ont mis l'accent sur les communications et les relations de presse.

Quelques statistiques tirées du Rapport annuel du MAL : refonte du site internet, à l'ère des médias sociaux; rédaction d'un manifeste, *Périls ou tremplins*; 5 lettres adressées à des représentants du gouvernement (Premier ministre, ministre de la Culture, des Communications et de la Conditions féminine, ministre des Finances, ministre de l'Éducation, porte-parole en culture du parti de l'opposition); 1 lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* au Premier ministre, en réponse à son discours inaugural à la reprise des travaux à l'Assemblée nationale; 1 rencontre avec le porte-parole en culture du parti de l'opposition, Yves-François Blanchet; présence de 4 délégués du MAL à la présentation en huis clos du budget 2011; 1 communiqué sur le budget 2011; 9 articles et mentions relayant le communiqué du MAL sur le budget 2011; 3 entrevues à la radio du porte-parole du MAL, Stanley Péan; et 1 événement soulignant les 50 ans du MCCCCF en présence de la ministre Christine Saint-Pierre et de plus de quatre-vingts artistes et travailleurs du domaine des arts et des lettres.

Dans son communiqué *Réaction du MAL au budget du Québec 2011-2012. Derrière le Fonds Capital-Culture-Québec, une faiblesse fondamentale*, le Mouvement pour les arts et les lettres qualifie le budget de timide concernant le financement de la création et soutient que la précarité du cœur créatif demeure la problématique



numéro un en culture. Il fait également remarquer que le nouveau Fonds Capital-Culture de 100 millions de dollars, d'une durée de 8 ans, pour encourager des projets majeurs en diffusion internationale, exclut les artistes et les travailleurs culturels soutenus par le CALQ, les seuils d'admissibilité à ce Fonds étant de 5 millions de dollars.

Quelques consolations toutefois : le budget 2011 du gouvernement québécois alloue 1,5 millions de dollars au CALQ sur les trois prochaines années pour aider les artistes à prendre le virage numérique et ajoute 1 million de dollars de plus aux 3 millions alloués, depuis les compressions du gouvernement fédéral en 2008, pour soutenir la diffusion internationale. Ce nouvel apport permettra au CALQ de créer, entre autres, un programme de soutien à la coproduction internationale rendu public, le 29 septembre 2011.

2.2. Du côté du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

L'année 2010-2011 vient célébrer les cinquante ans d'existence d'une institution qui a marqué l'entrée du Québec dans la modernité. Le 20 septembre 2010, la Ministre donnait le coup d'envoi d'une démarche collective devant conduire le Québec à se doter d'un Agenda 21 de la culture. Cet agenda permettra de faire reconnaître par tous les ministères la culture comme une dimension fondamentale du développement durable de la société québécoise et devrait donner lieu, à terme, à l'écriture d'un nouveau chapitre de la Politique culturelle du Québec adoptée en 1992. Parallèlement à ce projet d'envergure, quelques événements (colloques, célébrations, etc.) viendront souligner les grandes réalisations de ce Ministère créé en 1951 sous l'égide de Georges-Émile Lapalme fort inspiré par les idées d'André Malraux qui créait, en 1947, le ministère de la Culture en France, parmi bien d'autres réalisations.

2.2.1 L'Agenda 21 de la culture

Sous la responsabilité d'un comité de liaison constitué par la Ministre et formé de personnalités influentes dans les milieux citoyen, institutionnel, culturel et municipal, dont quatre porteurs de vision et huit relayeurs de cette vision auprès de différents groupes cibles, les travaux s'échelonneront sur près d'un an et se tiendront aux quatre coins du Québec. Le président du RQD ainsi que quelques membres de l'équipe ont suivi de près l'évolution de ces travaux, depuis la conférence de lancement de septembre 2010 jusqu'au Forum national du 30 mai à Québec, en passant par la séance d'information des associations, en décembre 2010, les premiers Cafés culture et développement, organisés par Culture Montréal, en février 2011, une séance de travail avec les membres de la Coalition sur la diversité culturelle, en mai 2011, en préparation du Forum national, jusqu'au Forum national qui s'est tenu, le 30 mai 2011, dans la ville de Québec.

Trois articles, dans les Nouvelles du RQD, ont été publiés en septembre 2010, février et mars 2011, ainsi qu'une lettre du président Marc Boivin, *L'art et la création au cœur de l'Agenda de la culture du Québec*, relayée sur la page Facebook du RQD et le blogue de l'Agenda 21 en culture. Ses propos font valoir la place et le rôle spécifiques des artistes dans la culture québécoise et l'importance que la recherche et la création soient au cœur de la Déclaration de principes de l'Agenda 21 de la culture. Celui-ci, selon les objectifs de la Ministre, doit proposer une vision intégrée qui, en associant culture et économie, culture et environnement, culture et dimension sociale, impliquerait désormais tous les ministères.



Au nombre des raisons ayant motivé la participation du RQD à ces travaux qui guideront les orientations du Ministère, et du gouvernement, dans l'avenir : faire entendre la voix de la danse professionnelle au Québec et préparer la réception de son Plan directeur qui répond d'emblée à la volonté des artistes et travailleurs en danse de s'inscrire dans un développement durable.

2.2.2. Les 50 ans du Ministère

Pour souligner une date importante dans l'histoire du Québec moderne, le RQD offrait, le 1^e avril 2011, ses vœux de longue vie, sur ses comptes Facebook et Twitter, les réitérait dans ses Nouvelles, et les faisait figurer pendant tout le mois d'avril sur la page d'accueil de son site Web.

Le RQD participa également à quelques-uns des événements organisés par le Ministère et d'autres acteurs de la scène culturelle, autour de cet anniversaire : la coordonnatrice des communications assistait au Colloque *50 ans d'action publique en matière de culture au Québec*, une initiative du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en collaboration de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi Marcoux des HEC, les 4 et 5 avril 2011; un compte-rendu des temps forts de ce Colloque fut publié dans les Nouvelles du RQD de mai 2011; la directrice générale du RQD animait le 5 à 7 organisé par le Mouvement pour les arts et les lettres, en présence de la Ministre et de plus de quatre-vingts artistes et travailleurs culturels, le 13 juin 2011, à l'Atrium du Centre d'archives nationales du Québec à Montréal; et, enfin, le président du RQD, Marc Boivin, ainsi que Susan Alexander et Lorraine Hébert étaient présents à la soirée de Célébrations et Hommages à cinquante artistes de la Révolution tranquille, organisée par le Ministère, le 29 septembre 2011 à la Place des Arts.

2.2.3 Le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes

En 2010-2011, le RQD a continué d'agir comme organe de liaison auprès du Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en ce qui a trait à l'application du Règlement sur la mise en œuvre de l'entente relative au programme des classes d'entraînement dans le domaine de la danse professionnelle entre le MCCCF et la CSST. Les nombreuses discussions entre le RQD et le Secrétariat ont permis de faire valoir les enjeux liés à l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes que le RQD représente auprès du MCCCF.

2.2.4 Avec la direction de la formation artistique et de la diffusion

À l'instigation de madame Renée Côté, responsable de la formation artistique au MCCCF, et dans les suites des Seconds États généraux de la danse, une rencontre de travail a eu lieu, en septembre 2010, avec des représentants de la table permanente de concertation en formation professionnelle en danse, autour du projet de mettre sur pied un programme de formation des formateurs menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales. Étaient présents à cette rencontre, outre la directrice (Danielle Dubé) et la responsable de la formation artistique au MCCCF (Renée Côté), des représentants du cégep du Vieux-Montréal, de trois écoles professionnelles en danse (L'école supérieure de ballet du Québec, L'école de danse de Québec, LADMMI, l'école de danse contemporaine, ainsi que les directrices générales du CQRHC et du RQD. Tout au cours de l'année 2010-2011, les Écoles ont travaillé à élaborer un



programme de formation des formateurs et à réunir les conditions de son implantation en collaboration étroite avec les directions des cégeps concernés et le Ministère.

Le RQD a pu suivre l'évolution de ce projet, étant donné les liens de confiance qui se sont établis avec les promoteurs du projet et le Ministère, dans le cadre des Grands Chantiers de la danse.

2.3. Du côté du Conseil des arts et des lettres du Québec

Entre septembre 2010 et juin 2011, le RQD aura plusieurs occasions de rencontres et d'échanges avec l'équipe de la danse et avec la direction du CALQ. Plusieurs projets étaient sur la table : les travaux initiés par l'équipe de la danse avec des représentants en danse autour de la question du patrimoine artistique; le vaste chantier de réflexion mené par le CALQ avec l'ensemble des milieux artistiques et littéraires sur les défis du virage numérique (le projet ALON-Option numérique); la production et publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec et la finalisation de deux études; ainsi que la réalisation d'une étude soutenue, dans le cadre de la mesure Relance Culture, sur le projet d'un Observatoire québécois de la danse. Le RQD a également participé aux travaux sur la refonte du programme concernant les associations et les organismes de services (3 séances), ainsi qu'à la rencontre statutaire du CALQ avec les associations, les organismes de services et les Conseils régionaux de la culture, le 14 juin 2011.

Aux fins de ce rapport, nous avons retenu deux occasions de travail en partenariat entre le RQD et l'équipe de la danse, dans l'esprit du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec.

2.3.1 Une présentation du Plan directeur en l'état

Le 8 mars 2011, à la demande de Stéphan La Roche, le président et la directrice du RQD présentaient à l'ensemble des membres de l'équipe de la danse plusieurs pans du Plan directeur de la danse : les orientations, les stratégies d'intervention, la structure du Plan, les cinq déploiements ainsi que l'un des cinq plans de travail rattaché au déploiement artistique. Cette rencontre s'est avérée extrêmement stimulante de par la qualité des commentaires et des suggestions apportées par les membres de l'équipe.

2.3.2 Dans le cadre du Projet ALON—Option numérique

Dans les retombées du Rapport L'Allier déposé en mars 2010, le CALQ se voyait confier le mandat d'élaborer des scénarios d'action visant à assurer le développement des arts et des lettres dans le contexte des technologies numériques. A l'automne 2010, le CALQ lançait un vaste chantier de réflexion afin de dresser un premier portrait global de l'incidence des technologies numériques sur les artistes, les écrivains et les organismes artistiques relevant du CALQ. Parallèlement aux travaux d'un comité d'orientation réunissant plus d'une vingtaine d'artistes, de travailleurs culturels, de chercheurs et universitaires (Martine Époque et Alain Dancyger pour la danse), un vaste sondage était réalisé par la firme SOM (hiver 2011), suivi d'une douzaine de rencontres de consultation avec les différentes disciplines soutenues par le CALQ (entre mai et juin 2011), à partir d'un document contenant près d'une centaine d'hypothèses de scénarios d'action. Les 28 et 29 septembre, lors du Forum rassemblant près de deux cents personnes, au Musée de la civilisation de Québec, le CALQ soumettait pour validation 34 scénarios d'action dont seront tirées les recommandations soumises à la ministre Christine St-Pierre à la fin octobre 2011.



A la demande de l'équipe de la danse au CALQ, le RQD acceptait de travailler en partenariat dans l'organisation d'une rencontre de consultation avec le milieu de la danse. D'une part, il lui soumettait une liste des personnes qui, à sa connaissance, avaient développé des pratiques et des expertises significatives en technologies numériques dans les domaines de la création, de la production, de la diffusion, de la promotion et de la mise en marché. D'autre part, il lançait deux Appels à l'action invitant les membres à participer au sondage en ligne réalisé par la firme SOM. Au final, 57 artistes et 26 organismes en danse ont répondu à ce sondage, ce qui permettra de faire ressortir quelques constats intéressants : l'augmentation de l'utilisation des technologies numériques à des fins de création est plus forte que la moyenne chez les artistes de la danse (71%); les logiciels de vidéo/animation sont utilisés à des fins de création par 83 % des artistes et 78 % des organismes en danse ayant répondu au sondage; l'emploi des sites de diffusion vidéo (tel YouTube) est plus marquée que la moyenne en danse (47 %) et en arts médiatiques (39 %).

Le RQD participait à la rencontre de consultation avec plus d'une vingtaine de représentants du milieu, le 17 juin 2011, au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, de même qu'au Forum du 28 et 29 septembre derniers. À cette occasion, la ministre Christine St-Pierre annonçait un investissement de 500 000 \$ dans une nouvelle mesure administrée par le CALQ : *Plateformes et réseaux numériques*.

3. Sur la scène municipale

3.1 Du côté du Conseil des arts de Montréal

Tout au cours de l'année, le RQD a eu l'occasion d'échanger avec la conseillère en danse, Sylviane Martineau, sur différents sujets et projets pouvant aider au développement de la danse sur le territoire, dans un contexte de rédaction du Plan directeur. Une version très avancée du Plan directeur lui a été soumise pour commentaires et suggestions, en mars 2011. Ces échanges avec la conseillère en danse au Conseil des arts de Montréal (CAM) sont toujours très éclairants et des plus stimulants, compte tenu de sa fine connaissance du secteur, de ses réalités et de ses besoins, pour avoir exercé des fonctions artistiques et administratives pendant plusieurs années dans le domaine de la danse, avant d'occuper le poste de conseillère en danse au CAM.

3.2 Une rencontre avec le réseau Accès Culture

Le 3 juin 2011, au lendemain du dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec, le président et la directrice du RQD rencontraient les membres du réseau Accès Culture réunis à cette occasion par Paul Langlois de la Direction de la culture et du patrimoine de la ville de Montréal. À l'ordre du jour : la présentation du Plan directeur sous l'angle de la diffusion, du développement de public et de la médiation culturelle en danse, en référant aux actions et aux moyens identifiés dans le Plan. Parmi les sujets qui ont été discutés, retenons la présence peu affirmée des grandes compagnies de danse dans le réseau, le problème du financement des programmations dans un contexte de restrictions budgétaires, et le type de stratégies à mettre en œuvre pour convaincre les élus des arrondissements à maintenir et bonifier les fonds investis dans les lieux culturels. A cet égard, le RQD s'est montré intéressé à travailler avec les membre du réseau et a donné quelques exemples d'actions possibles dans un contexte de promotion et de valorisation de la danse sur le territoire.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des travaux de réflexion menés depuis plus d'un an par un comité réunissant des agents des maisons de la culture, des responsables de programmes à la Direction ainsi que la



conseillère en danse au Conseil des arts de Montréal, autour d'enjeux d'amélioration des conditions de présentation et de diffusion de spectacles de danse sur l'Île de Montréal, de diversification de l'offre de spectacles en danse et d'augmentation du public de la danse. Entre autres retombées des travaux de ce comité : la création, en mai 2011, d'un programme de résidences de création et de diffusion administré par le Conseil des arts de Montréal et comptant deux autres partenaires : la Direction de la culture et du patrimoine de la ville de Montréal et les arrondissements.

3.3 Lettre ouverte au Devoir sur le financement public de la danse

En réponse à l'article de Catherine Lalonde, *Quand Montréal était l'eldorado de la danse*, publié dans Le Devoir du 8 avril 2011, le président du RQD signait une lettre ouverte, *Oui à l'eldorado!*, reproduite dans la section Libre opinion du Devoir, le 14 avril 2011. Dans sa lettre, Marc Boivin tente de resituer dans une perspective d'ensemble la problématique du financement public en danse, les iniquités générationnelles dont traite l'article de Catherine Lalonde n'étant que la manifestation exacerbée d'une situation généralisée. En référant au Plan directeur sur le point d'être rendu public, Marc Boivin rappelle que les solutions aux problèmes structurels causés par l'insuffisance du financement public exigent des interventions globales et concertées de la part des instances subventionnaires et des gouvernements ainsi que des investissements significatifs et durables. À défaut de cela, difficile d'imaginer un nouvel eldorado de la danse au Québec.

4. Sur la scène internationale

4.1 Rencontre avec une délégation du Ministère de la Culture en France

À l'automne 2010, la directrice du RQD était invitée à rencontrer quelques représentants de la Direction des enseignements professionnels en art qui, en mission au Québec, avaient entendu parler des Seconds Etats généraux de la danse et des travaux en cours sur un Plan directeur. Essentiellement, il s'est agi de leur expliquer comment le système de formation en danse au Québec était organisé et de leur présenter les principaux enjeux auxquels la discipline était actuellement confrontée, en référant à des recommandations issues des Seconds Etats généraux de la danse concernant, entre autres, la structuration d'une filière de formation menant aux écoles supérieures, la formation et la qualification des enseignants, les besoins à combler en formation continue et en perfectionnement dans les fonctions artistiques et administratives.

4.2. Présence du RQD sur une table ronde de CINARS

Dans le cadre de la 14^e édition de la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS), la directrice générale du RQD était invitée à participer à l'atelier *L'école créative du lobbying - modèles efficaces à l'échelle nationale et internationale*. Autour de la table, animée par Sophie Préfontaine, trois autres intervenants : Athol Swainston-Harrison (CEO, International Artist Managers Association – UK), Alain Pineau (Conférence canadienne des arts - Ottawa) et Isabelle Faure (Nouvelle Agence Culturelle Régionale NACRE – Lyon, France).

Quelques questions avaient été soumises aux intervenants pour préparer leur intervention d'une durée de 10 à 15 minutes, à partir d'un préambule soulignant le caractère indispensable du rôle des organismes de pression et des associations nationales qui dédient un large pan de leurs activités pour défendre les intérêts des milieux culturels auprès des instances gouvernementales : *Bien que leurs activités de représentation auprès des élus obtiennent souvent des résultats positifs, ceux-ci peuvent-ils avoir un impact durable? Quels sont vos objectifs à moyen et*



long termes en matière de représentation? Quelles sont les incidences de vos actions sur les conditions de pratique des artistes? Tous les efforts investis pour sensibiliser les bailleurs de fonds auront-ils des répercussions durables sur les politiques culturelles?

Essentiellement, l'intervention de la directrice générale du RQD a consisté à relater l'expérience du Mouvement pour les arts et les lettres, à faire état des résultats obtenus au fil des ans, des difficultés et défis auxquels il était confronté dans le contexte politique actuel. Le récit de cette expérience lui a aussi permis de faire ressortir des différences importantes entre les actions et les stratégies d'une coalition et d'une association nationale, donnant quelques exemples des actions menées par le RQD en représentation et qui ont peu à voir avec le lobby qui est régi par une loi très stricte. Concernant les objectifs visés à moyen et long termes, elle s'est permis de parler de l'opération des Grands Chantiers de la danse et du Plan directeur qui, en cours d'élaboration, était une façon d'inscrire le travail de représentation de l'association dans le moyen et long termes, en sollicitant très clairement la contribution des pouvoirs publics dans le développement de la danse au cours des dix prochaines années.

Les quatre récits d'expérience, tous intéressants au demeurant, outre de faire ressortir la disparité des contextes d'intervention, mettaient en évidence des manières très différentes d'approcher le travail de représentation selon le type d'organisations et de missions, leurs modes de financement et de reddition de comptes, leurs clientèles, etc. Incidemment, il s'avérait difficile de discuter de l'impact des stratégies adoptées par les uns et les autres, celles-ci étant rattachées le plus souvent à des enjeux très spécifiques et circonstanciels, ou conjoncturels. Le défi d'imaginer des stratégies qui aient un impact durable, sur les politiques culturelles, notamment, est d'autant plus grand, dans un contexte de crise financière mondiale où la survie de plusieurs organisations est menacée, comme pour le NACRE et la Conférence canadienne des arts. Devant le pouvoir de plus en plus relatif des gouvernements en rapport à celui exercé par la Finance, le travail de représentation des milieux culturels auprès des instances gouvernementales a de moins en moins d'impact. Quoi et comment faire?

4.3 Rencontres avec une délégation de représentants en danse des pays nordiques

Par l'entremise de la consultante Suzanne Bilodeau, le RQD a été invité à un déjeuner organisé par une délégation qui, sous la bannière de Carré nordique, réunissait des représentants de compagnies et d'artistes provenant de la Finlande, de la Norvège, du Danemark et de la Suède, le 17 novembre 2011. Dans la même semaine, le RQD avait le plaisir de recevoir plus d'une quinzaine de représentants de cette délégation, œuvrant spécifiquement en danse, dans ses bureaux. Au cœur des échanges, la situation de la danse dans les différents pays et les travaux menés de part et d'autre pour que ses réalités et ses besoins soient connus et reconnus. Pour découvrir au fil des échanges que la Finlande avait depuis peu un Plan de danse et que plusieurs enjeux de développement identifiés dans le Plan directeur du RQD étaient les mêmes : amélioration de la diffusion à l'intérieur du pays, besoin d'infrastructures adaptées à la danse, amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et des compagnies de recherche et de création, positionnement plus agressif des compagnies sur la scène internationale, etc.

4.4 Des collègues européens au dévoilement du Plan directeur

Le 2 mai 2011, par l'entremise du FTA, 11 programmeurs et diffuseurs européens étaient présents au dévoilement du Plan directeur : Patricia Meerts (Centre culturel – Woluwe-Saint-Pierre) et Mylène Lauzon (Le Manège de Mons - CECN), de la Belgique; Edith Boxberger (TanzPlan Deutschland) et Matthias Quabbe(K3 –



Zentrum für Choreographie, TanzPlan Hamburg), de l'Allemagne; ainsi que, de France, Laurent Vinauger (Centre chorégraphique National (CCNFCB) de Franche-Comté à Belfort), Agnès Wasserman (Centre national de la danse - CND), Matthieu Goeury (Centre Pompidou-Metz), José Alfarroba (Le Festival Artdanthé - Théâtre de Vanves), Benoît André (Arts 276 - Festival Automne en Normandie), Ophélie Begnis (Cie Premier Acte) et Mario Colleter (Théâtre de Vanves).

III. CONCERTATION

1. Concertation disciplinaire

La concertation guide au quotidien le travail de l'équipe du RQD et sous-tend toutes les prises de décision du conseil d'administration. La publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec est sans aucun doute une preuve éloquente et réjouissante des efforts investis par le RQD, depuis 2006 avec le projet des Grands Chantiers de la danse, pour que le milieu se dote d'une vision concertée du développement de la danse dans ses multiples composantes et ses diverses expressions. Si la publication du Plan directeur a très sérieusement mobilisé l'équipe et le conseil d'administration du RQD tout au cours de l'année 2010-2011, plusieurs autres dossiers et engagements, impossibles à repousser dans le temps, ont exigé des investissements importants de la part de tous. Pour mener à bien autant de projets, le RQD a eu recours à quelques ressources externes et a pu compter, il est important de le souligner, sur la contribution généreuse des administrateurs du Conseil et de plusieurs membres impliqués dans divers comités de travail.

Le bilan de l'année est impressionnant en résultats, qu'il s'agisse d'études, de publications, d'avancées prometteuses concernant les projets d'un observatoire québécois de la danse et d'un outil collectif de levée de fonds, dans les relations entre le RQD et l'ACD/CDA et, enfin, concernant les résultats d'un travail en partenariat avec le Secrétariat permanent à la condition des artistes, d'une part, et, d'autre part, avec la Fédération culturelle canadienne française.

1.1 Autour du Plan directeur

En venant clôturer un long cycle de consultation et de concertation du milieu de la danse, dans le cadre des Grands Chantiers de la danse, la publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec venait marquer un tournant décisif dans l'histoire du RQD. Défi majeur de l'année, en 2010-2011, cette publication a pu voir le jour grâce à l'implication exemplaire de la communauté de la danse, parmi laquelle on doit souligner plus particulièrement, cette année, celle des membres du comité de suivi, des administrateurs du RQD, de l'équipe du RQD et des membres ayant participé aux ateliers *Penser globalement, agir localement* !.

1.1.1. Les travaux du comité de suivi du Plan directeur

Formé en mars 2010, le comité de suivi du Plan directeur s'est réuni à huit reprises sur une période d'un an; entre juillet 2010 et mars 2011, il a tenu cinq séances de travail.

Le comité était composé des huit participants suivants : trois administrateurs du RQD, Marc Boivin (interprète, enseignant, chorégraphe et président de la Fondation Jean-Pierre Perreault), Susan Alexander (directrice générale des Ballets Divertimento) et Isabelle Van Grimde (directrice générale et artistique de Van Grimde Corps Secrets); quatre membres de la communauté de la danse : Louise Duchesne (directrice



du développement et des communications de l'Agora de la danse), Steve Huot (directeur général et artistique de La Rotonde), Pierre-Paul Savoie (directeur général et artistique de PPS Danse) et Marie Béland (directrice artistique de la compagnie maribé - sors de ce corps); et, enfin, de Marie-Claire Lévesque (ex-fonctionnaire au ministère de la Culture et des Communications et ex-PDG du Conseil des arts et des lettres du Québec). Leurs remarques éclairées ont été d'un précieux soutien pour Pascale Daigle, de la firme Daigle/Saire à qui revenait le mandat ambitieux de donner forme au *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*.

Du RQD, Lorraine Hébert (directrice générale du RQD) et Judith Lessard-Bérubé (coordonnatrice des communications et des événements du RQD) participaient également à ces rencontres de travail; Coralie Muroli (adjoindée de direction du RQD) en assumait la coordination et le secrétariat.

1.1.2. Les ateliers du Rendez-vous annuel des membres sur le Plan directeur

Dernière étape de consultation du milieu dans le cadre des Grands Chantiers, la journée d'ateliers du 24 octobre 2010 s'est amorcée par une présentation des grandes articulations du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec* par les consultants Pascale Daigle et Pierre-Olivier Saire. Après la validation des orientations et stratégies du Plan directeur, les membres du RQD ont pu nourrir le contenu du Plan directeur en prenant part à deux ateliers sur les cinq proposés autour des cinq déploiements du Plan directeur (artistique, organisationnel, territorial, auprès des publics et disciplinaire).



David Rancourt, Marie-Gabrielle Ménard et Emmanuel Jouthe

Au cours de la journée, les participants ont imaginé une trentaine de projets structurants pour l'avenir de la danse au Québec; chacun des groupes était appelé à se plier au difficile exercice de priorisation qui leur était demandé en vue de la plénière où dix projets devaient être présentés. Au final, le contenu de ces ateliers a alimenté l'écriture du chapitre 10 - *Des interventions majeures* du Plan directeur et a permis d'illustrer, en retenant cinq projets ciblant des enjeux très différents les uns des autres, la dimension structurante de l'approche préconisée par le Plan directeur.

1.1.3 La publication d'un I-Mouvance sur les plans de danse dans le monde



Dans le contexte du dévoilement du Plan directeur, le RQD a voulu consacrer une édition du I-Mouvance à la présentation d'initiatives similaires qui ont vu le jour au cours des dix dernières années, principalement dans des pays européens. Le numéro *Des plans pour la danse*, qui a fait l'objet d'une commande à la journaliste Aline Apostolska et qui a été coordonné par Marie-Hélène Grenier, fut l'un des premiers outils de promotion du Plan directeur. Ce I-Mouvance visait à mettre en lumière la mouvance internationale dans laquelle le Plan directeur venait s'inscrire. Par manque de fonds, le RQD n'a pu le traduire et rejoindre, tel qu'il l'avait projeté dans sa stratégie, les professionnels de la danse au Canada et ailleurs dans le monde.



1.1.4 Le Plan directeur en pré-dévoilement

Le 19 mai 2011, le RQD invitait, dans le cadre d'un 4 à 6, les membres du comité directeur des Grands Chantiers ainsi que les présidents des comités de Chantiers à une présentation par le président et la directrice du RQD du manuscrit du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec: 2011-2021, en format PDF. Participaient également à cette séance de pré-dévoilement les administrateurs du CA ainsi que les membres de l'équipe du RQD. Ce fut ainsi l'occasion de briser la glace en présence de ceux et celles qui avaient été aux premières loges des Grands Chantiers de la danse et de leur signifier, au nom de la communauté de la danse, sa grande reconnaissance pour les efforts qu'ils y avaient investis. Ce Plan, sur le point d'être dévoilé publiquement, était le leur.

1.1.5 La publication du Plan directeur dans les deux langues



Grâce à une subvention octroyée par Patrimoine canadien, le RQD a pu financer en partie la traduction du Plan directeur en langue anglaise. C'est la coordonnatrice des communications qui a assuré le relais entre les ressources externes affectées à la traduction du Plan (avec la traductrice Vanessa Nicolai et la réviseuse Colette Tougas) et les ressources internes (co-rédactrice du Plan,

Lorraine Hébert, et Lys Stevens, adjointe au développement professionnel, chargée de la révision de la version anglaise du Plan). D'autres outils de communication ont également été traduits en anglais : sommaire exécutif, communiqué de presse, invitation au milieu et aux partenaires et brèves sur les médias sociaux.

La traduction du Plan directeur et des outils de communication, ainsi que leur présentation sur différents supports – papier et numérique – a permis de diffuser le Plan au Canada et ailleurs dans le monde. À quelques occasions depuis, le RQD a pu mesurer l'impact de son travail d'information et de promotion en langue anglaise du Plan directeur.

La version française du Plan directeur a été tirée à 750 exemplaires et la version anglaise a été gravée sur 200 CD.

1.2 Études et publications

Dans le cadre des Grands Chantiers de la danse, neuf études et trois recherches ont été prises en charge par le RQD et les comités des Chantiers. De ces études, six ont été achevées en 2008-2009 et rendues accessibles sur le site du RQD. Trois autres, dont deux sous la responsabilité du RQD, se sont poursuivies en 2009-2010 et ont été menées à bien au cours de l'année 2010-2011. En lien avec deux propositions adoptées aux Seconds États généraux de la danse, concernant l'établissement d'un profil de compétences des directrices et directeurs de répétitions en danse et l'élaboration d'un scénario de faisabilité d'un observatoire québécois de la danse, le RQD a pu réaliser deux nouvelles études, grâce au soutien financier du Conseil québécois de ressources humaines en culture et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces études, identifiées comme moyens dans le Plan directeur au chapitre du Déploiement disciplinaire, sont déjà en ligne sur le portail Québec Danse.



1.2.1. L'Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes en danse

Pour terminer les travaux de l'*Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes en danse* qui ont été amorcés dans le cadre du chantier Conditions du métier et exigences de l'art et qui ont été poursuivis par le consultant Robert Gagné, un comité de validation s'est réuni le 16 février 2011. Ont également assisté à cette rencontre Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel, et Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration, aussi chargée de la coordination des travaux. Le comité était composé des interprètes Rachel Harris, Marie-Gabrielle Ménard, Brice Noeser, Nancy Rivest, Marilyne St-Sauveur et Anne Thériault. Le rôle du comité consistait à valider les résultats de l'enquête avant sa publication. Après une dernière étape de correction, la version finale de l'étude a été mise en ligne sur le portail Québec Danse.

1.2.2. Une enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec

Il aurait fallu de peu pour que cette enquête soit terminée en juin 2011 et mise en ligne au retour des vacances. Rappelons que cette étude, initiée dans le cadre des Grands Chantiers de la danse (2008-2009), a été reprise en mains par la consultante Pascale Landry, qu'une rencontre de validation avec un groupe de chorégraphes sur le chapitre des compétences acquises et requises a été tenue, en février 2010, et qu'une dernière version a été remise à la directrice générale du RQD en juillet 2011. Dans l'impossibilité de libérer du temps de part et d'autre, entre juin et octobre 2011, pour fixer la version définitive de cette Enquête, la dernière étape devrait pouvoir se réaliser d'ici la fin de l'année 2011. Les informations de première main que livre cette enquête sur les conditions de pratique des chorégraphes, les exigences actuelles de l'exercice de cette profession et le type de compétences requises, guideront les travaux d'élaboration du Profil de compétences du chorégraphe prévus au cours de l'hiver 2012.

1.2.3 Un portrait en deux temps de la répartition du financement public en danse au Québec (2004-2009)

Sous la supervision du RQD, la réalisation d'une première étape de ce portrait, dans le cadre des travaux des Grands Chantiers de la danse, fut confiée à Marc Belleau, étudiant au DESSGOC de HEC Montréal, avec le soutien de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) et HEC Montréal (gestion des organismes culturels). Des tableaux statistiques couvrant les années 2004-2008 et des rapports ont été remis au RQD en septembre 2008, en l'absence toutefois de données non encore accessibles du côté du Conseil des Arts du Canada (CAC) pour l'année 2008. Une deuxième étape de travail a été réalisée par Marc Belleau pour compléter les chiffres manquants du CAC et pour ajouter les données relatives à l'année 2008-2009. Cette étape a permis de mieux cerner la problématique du financement public de la discipline tel que présentée dans le Plan directeur. L'étude a été publiée en avril 2011, dans la série des Cahiers de recherche du Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif communautaires ou culturels, et est disponible sur le portail Québec Danse.

1.2.4 Le Profil des compétences des directrices et directeurs de répétitions en danse

Grâce à la contribution financière du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) et de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), le RQD a entrepris, en février 2010, la réalisation du *Profil des compétences des directrices et directeurs des répétitions en danse*. Accompagné



dans cette démarche par le consultant Pierre Morin, un groupe de dix directrices et directeurs des répétitions d'expérience a décrit de manière détaillée chaque compétence nécessaire à l'exercice du métier. L'élaboration du Profil, dont la coordination logistique a été confiée à Sophie Michaud, donnait suite à la réalisation d'une Charte des compétences des directrices et directeurs des répétitions en danse, dans le cadre des Grands Chantiers de la danse en 2008, et répondait à une recommandation des Seconds États généraux de la danse professionnelle qui se retrouve dans le Plan directeur. Ce profil des compétences détaillé pourra servir à l'établissement d'un programme de formation en direction des répétitions en danse et au développement d'activités de formation continue adaptées aux exigences de cette profession.

1.2.5 Le rapport de l'INRS sur le projet d'un observatoire québécois de la danse

En décembre 2009, le RQD obtenait un soutien financier, dans le cadre de la mesure Relance-Culture administrée par le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour réaliser une partie du projet déposé. La subvention obtenue permettait de rémunérer la réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire québécois de la danse par deux chercheurs de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) : Guy Bellavance et Christian Poirier, assistés d'une équipe de stagiaires : Catherine Duchesneau, Catherine Lavoie-Marcus et Ajouna Bao-Lavoie.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

- Réaliser une analyse des observatoires de la danse et des observatoires culturels existants au Canada et à l'étranger;
- Fournir des pistes pour la définition des fonctions d'un observatoire québécois de la danse;
- Recenser et évaluer les divers outils qui visent à répondre aux enjeux structurels de circulation de l'information, de veille stratégique, de réseautage et de positionnement;
- Ouvrir la réflexion sur le rôle des nouvelles technologies et du Web 2.0 relativement à un projet d'observatoire.

Les travaux se sont déroulés entre février 2010 et mars 2011. Six rencontres de travail avec l'équipe de l'INRS ont eu lieu, dont quatre avec le RQD exclusivement, afin de fixer les termes de l'étude et de valider les rapports d'étape ainsi que le rapport final (février, juin et décembre 2010, septembre 2010). Deux autres rencontres ont eu lieu (septembre 2010 et mars 2011) avec le comité de suivi composé initialement de cinq personnes approchées par l'INRS, à partir d'une liste d'une vingtaine de noms soumise par le RQD : Aline Apostolska (critique), George Krump (Louise Bédard Danse), Linda Lapointe (Société des musées québécois), Marie-Josée Lecours (Bibliothèque Vincent-Warren de l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal) et Philip Szporer (critique, enseignant, chercheur et médiateur). Compte tenu des disponibilités des uns et des autres, seuls Georges Krump et Marie-Josée Lecours ont pu participer aux deux rencontres prévues avec le comité de suivi.

Le rapport d'étude déposé par l'INRS, le 31 mars 2011, donne accès à une mine incroyable d'informations sur le phénomène de l'observatoire à l'ère des nouvelles technologies numériques et en cible plusieurs qui sont inspirants dans la définition des paramètres d'un observatoire québécois de la danse. Une panoplie de logiciels et d'outils d'exploitation d'une plateforme Web 2.0 ont également été identifiés et analysés. Des



huit fonctions d'un observatoire, cinq d'entre elles pourraient être celles de l'observatoire québécois de la danse : veille stratégique, portail de ressources et de mise en commun des savoirs, pôle de recherche et d'analyse (en lien avec le milieu universitaire), archivage et documentation, selon une structure référentielle et fédérative, et vitrine du secteur. Chacune des cinq fonctions retenues réfèrent à des exemples de sites à consulter.

L'étude recense également treize lieux d'accès à de la documentation sur la danse au Québec, identifie la nature de leurs contenus sur la danse et qualifie leurs niveaux d'accessibilité. Elle livre un premier état de situation concernant l'enjeu de l'archivage, de la conservation et de la diffusion du patrimoine historique et artistique de la danse au Québec et dresse un premier inventaire des contenus et des collections en danse disponibles ou qui pourraient devenir plus aisément et largement accessibles.

L'étude ouvre sur une série de recommandations pouvant aider à cibler les objets d'études, les publics visés, les territoires couverts et l'axe de temporalité à retenir. Au nombre de ces recommandations, le RQD retient celles-ci : la prise en compte de la danse dans sa définition plurielle (genres, styles, pratiques professionnelles et amateurs, etc.), selon plusieurs thématiques (danses sociales et danses urbaines, enseignement, corps, santé, conditions socio-économiques, activités, événements et festivals), quitte à se limiter au territoire québécois, la représentativité des régions étant cruciale; l'établissement de ponts avec l'étranger en proposant des liens vers des sites pertinents en danse. Quant aux clientèles à desservir, l'étude identifie : la population en général, incluant les jeunes, le milieu académique et universitaire et le secteur professionnel de la danse dans ses différentes composantes.

En conclusion, le rapport de l'INRS insiste sur les dimensions structurantes du projet d'un observatoire québécois de la danse, compte tenu des défis du secteur : la conservation et l'accessibilité de son patrimoine historique et artistique dispersé aux quatre vents; la promotion d'une discipline encore peu ou mal connue; son positionnement et son rayonnement sur le territoire national et international; la mise en commun de ses savoirs et ses expertises; et le besoin de services en mise à jour technologique, en numérisation, en pratiques de classement et d'archivage, etc.

1.3 Les travaux du comité de Financement privé

Le comité de financement privé mis sur rail en 2006, dont les activités ont été suspendues pendant les travaux des Grands Chantiers de la danse, s'est remis à l'œuvre en 2009 à la suite d'une recommandation adoptée aux Seconds États généraux de la danse qui venait confirmer l'intérêt de développer un projet de fondation québécoise de la danse. Le comité de financement privé s'est donné pour mandat d'explorer différents scénarios de faisabilité d'un outil collectif pour la recherche de financement privé. Grâce à une Bridage volante du Conseil des Arts du Canada, le RQD a fait appel à l'automne 2009 à une consultante, Stéphanie Rose, pour analyser des projets semblables réalisés au Canada, pour définir les objets et les programmes d'une possible fondation et pour mener une consultation auprès d'une dizaine d'intervenants du milieu de la danse et quelques représentants du milieu des affaires.

En septembre 2010, le comité a invité le directeur général du CEAD, Marc Drouin, à témoigner de son expérience avec le CEAD Diffusion et à émettre ses avis au sujet de la mise sur pied et du fonctionnement d'une fondation dans le domaine culturel. La consultation s'est ensuite déroulée de septembre 2010 à avril 2011, sous



forme de rencontres individuelles menées par la consultante assistée, soit du président du comité, George Krump, directeur général de Louise Bédard Danse, ou de Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration et chargée de coordonner les travaux. Après la compilation des rapports d'entrevues, le comité s'est réuni en mai 2011 pour tirer des constats de la démarche de consultation. L'idée de développer un outil collectif de financement privé est largement appuyée. Les membres du comité ont évalué les enjeux d'un tel projet et ils sont d'avis que la prochaine étape devrait se concentrer sur l'élaboration d'un plan d'affaires. Cette recommandation a été déposée en juin 2011 au conseil d'administration du RQD qui l'évaluera dans ses travaux de planification stratégique.

Le président du comité était entouré de trois autres membres pour former le comité : Susan Alexander, directrice générale du Ballet Divertimento; Louise Dubeau, travailleuse culturelle; et Kees van Draanen, directeur de l'administration et des finances des Grands Ballets Canadiens de Montréal.

1.4 Nouvelles modalités de gestion de l'entente MCCCCF/CSST

Le 27 octobre 2010, à la demande du comité du Programme de soutien à l'entraînement, le coordonnateur du Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF), M. Gaétan Patenaude, est venu présenter le projet de révision des modalités de gestion de l'entente MCCCCF/CSST. La rencontre s'est tenue en présence des membres du comité du Programme de soutien à l'entraînement (Johanna Bienaise, Nathalie Blanchet, Catherine Viau, Jamie Wright), de Lorraine Hébert et de Dominic Simoneau (RQD), ainsi que de Parise Mongrain (coordonnatrice du bureau du Québec du Centre de ressources et transition pour danseurs) et de Michel Giroux (directeur des relations de travail à l'Union des artistes).

Rappelons qu'en 2009-2010, le MCCCCF a effectué l'évaluation des réclamations à la CSST depuis la mise en application de l'entente en janvier 2006. Cela l'a amené à réviser ses procédés internes de gestion et de vérification pour l'année 2010-2011. La rencontre a permis au comité d'exprimer ses craintes quant aux nouveaux mécanismes de gestion que le MCCCCF voulait mettre en place. Le représentant du Ministère a tenu à rassurer les membres en précisant que l'objectif visait à protéger l'entente et cela, malgré une augmentation importante des frais payés par le MCCCCF en tant qu'employeur auprès de la CSST.

Lors de la rencontre, M. Patenaude a pris le temps d'expliquer que le MCCCCF, en tant qu'employeur, et au terme de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, avait la possibilité de demander à la CSST le partage total ou partiel des coûts lorsqu'il pouvait faire la preuve que la lésion professionnelle était attribuable à plus d'un employeur. D'où l'utilité de mieux documenter, à l'aide d'un formulaire détaillé de déclaration d'accident, le contexte dans lequel survient la lésion. C'est pourquoi le MCCCCF exige désormais que tous les interprètes ayant recours à la protection de la CSST remplisse ce formulaire. À la suite de ces explications, le comité a demandé au MCCCCF s'il était possible de réviser le formulaire afin qu'il soit moins contraignant à remplir par les interprètes. Ce que le représentant du MCCCCF a accepté.

Ainsi, entre décembre 2010 et février 2011, les membres du comité du Programme se sont rencontrés à trois reprises afin de proposer des modifications au formulaire. Ils ont également consulté le Dr Roger Hobden, l'UDA, le CRTD et le RQD afin de s'assurer que leurs propositions de modification conviennent autant aux



interprètes qu'à l'employeur (le Ministère). Tous d'accord sur les propositions, le coordonnateur du développement professionnel les a par la suite transmises au Ministère; elles ont été acceptées pour la plupart.

C'est un travail exemplaire de rigueur qui a été accompli par les membres du comité du Programme de soutien à l'entraînement en collaboration avec le coordonnateur du développement professionnel qui faisait le lien entre les membres du comité et le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique du MCCCCF. Depuis septembre 2011, tous les interprètes doivent remplir le formulaire de déclaration tel qu'approuvé par toutes les parties lorsqu'un accident survient en période d'entraînement.

1.5 Le RQD et l'ACD/CDA en dialogue

Plusieurs occasions au cours de l'année 2010-2011 ont favorisé le rapprochement souhaité entre les deux associations, dont l'arrivée en poste d'une nouvelle directrice à l'ACD/CDA, Nathalie Fave, en juillet 2010, et l'élection à la présidence du RQD de Marc Boivin, un artiste très actif et apprécié sur la scène canadienne.

- Invitation au RQD de participer au Congrès national de l'ACD/CDA et de présenter la démarche des Grands Chantiers de la danse ainsi que les travaux en cours sur le Plan directeur, dans le cadre d'une activité permettant au Service de la danse du CAC de présenter son projet d'une cartographie de la danse au Canada et celui réalisé par le Conseil des arts de l'Angleterre : Toronto, septembre 2010;
- Invitation du RQD à la directrice générale de l'ACD/CDA de participer au Rendez-vous annuel des membres 2010, avec à l'ordre du jour, outre l'AGA, la présentation des orientations et stratégies d'intervention du Plan directeur et un bloc d'ateliers d'idéation sur des projets structurants devant orienter la rédaction d'un dernier chapitre sur des interventions majeures et des exemples de projets porteurs : Montréal, les 23 et 24 octobre 2010;
- Participation des deux associations à une fin de semaine d'activités organisée par la Fédération culturelle canadienne-française en direction des artistes et professionnels de la danse en communautés francophones minoritaires : Ottawa, les 13 et 14 novembre 2010;
- Rencontre entre la directrice générale de l'ACD/CDA et le président et la directrice générale du RQD pour explorer les possibilités de collaboration du RQD à des projets de l'ACD/CDA : campagne nationale de la danse, activités de développement professionnel, congrès régionaux, etc. : Montréal, 10 février 2011;
- Échange d'une dizaine de courriels entre les deux directions permettant de remettre à l'agenda l'idée de confier au comité paritaire le mandat d'en arriver à une entente de collaboration entre les deux associations : entre février et juin 2011;
- Invitation du RQD au président et à la directrice de l'ACD/CDA d'assister au dévoilement du Plan directeur et de tenir une rencontre de travail sur le projet d'un comité paritaire : Montréal, 2 juin 2011;
- Rencontre entre quelques représentants du conseil d'administration du RQD et du conseil national de l'ACD/CDA, visant à fixer les paramètres du comité paritaire : Montréal, 2 juin 2011;
- Participation du RQD (président et directrice du RQD) à un Congrès régional de l'ACD/CDA : présentation du Plan directeur de la danse; discussion entre les deux présidents et les deux directions concernant la mise sur pied du comité paritaire (composition, financement, personnes ressources, etc.); participation aux ateliers inscrits au programme, dont celui sur le projet d'une campagne nationale de la danse : Toronto, les 9 et 10 septembre 2011.



Quelques statistiques : 6 rencontres entre le RQD et l'ACD/CDA; 3 sorties au Canada de la directrice et du président du RQD; 3 venues au Québec de la directrice de l'ACD/CDA et 1 du président de l'ACD/CDA; 10 échanges de courriels entre les directions du RQD et de l'ACD/CDA.

1.6 Avec la Fédération culturelle canadienne-française : une nouvelle voix francophone en danse

Plusieurs échanges entre décembre 2009 et juillet 2010, entre la direction du RQD et la direction de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), en vue de tenir une première rencontre nationale des intervenants et intervenantes en danse dans la francophonie canadienne, ont porté fruit. Une demande de subvention déposée en avril 2010 par la FCCF et le RQD, au Programme d'appui à la francophonie canadienne, dans le cadre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, recevait une réponse favorable. Du 13 au 15 novembre 2010, dix-sept directeurs artistiques, interprètes, chorégraphes, représentants d'associations professionnelles provenant du Nouveau-Brunswick, de Vancouver, Toronto, Régina, Edmonton et Ottawa, ainsi que des représentants des instances subventionnaires et de la FCCF étaient réunis à Ottawa. Plusieurs thèmes furent abordés en atelier : formation et développement professionnel, conditions de pratique, diffusion de la danse et accès au financement. Trois représentants du Québec (Francine Gagné de Circuit-Est centre chorégraphique, Dominic Simoneau, coordonnateur au développement professionnel du RQD, et Lorraine Hébert, directrice générale du RQD), étaient invités à participer à deux tables rondes dans la journée du 14 novembre. Les sujets retenus pour discussion et débats : *Des pratiques inspirantes* et *L'organisation du secteur de la danse au Canada*.

Cette première rencontre, qui devait permettre de faire le point sur les enjeux, les défis et les réalités de la pratique de la danse en milieu minoritaire francophone et en régions éloignées, avait un autre objectif : favoriser la constitution d'une table de concertation en danse au sein de la Fédération où toutes les autres disciplines sont représentées par des collègues. D'autant qu'un Forum national sur les pratiques artistiques était prévu en juin 2011 et que le temps était venu d'entendre la voix de la danse. Du 19 au 21 juin 2011, le RQD a participé à ce Forum rassemblant plus de 200 artistes, diffuseurs, gestionnaires des arts et partenaires artistiques de la francophonie canadienne, des représentants des agences et ministères canadiens ainsi qu'une délégation de représentants du réseau des Conseils régionaux de la culture au Québec.

Trois blocs d'ateliers autour de dix thèmes et deux grandes plénières avaient pour but de dresser un état des lieux des conditions de pratiques artistiques et de définir des pistes d'actions favorisant la consolidation et l'épanouissement des arts et de la culture dans les communautés francophones en situation minoritaire. S'y ajoutaient des rencontres disciplinaires, ce qui a permis à plus d'une vingtaine d'artistes et de gestionnaires œuvrant en danse de se retrouver pour discuter d'enjeux plus spécifiques : la formation et le perfectionnement en danse, la promotion et la diffusion des spectacles de danse au Québec et au Canada, l'accès à des studios et des équipements et à des réseaux d'échanges et de partages d'expertises et de ressources.

Dans le projet de partenariat déposé au programme d'appui à la francophonie canadienne, il est fait mention de collaborations futures entre la FCCF et le RQD et plus largement entre les communautés de danse qu'ils représentent, sous la forme de projets concrets d'échanges d'expertises et de réseautages avec le Québec. À la lumière de ces deux séjours au Canada francophone, il s'avère important de cultiver les liens et les rapports de collaboration.



1.7 Une consultation du milieu sur l'avenir du Festival Danse Canada

Le 19 mai 2011, Dominic Simoneau a participé à une consultation sur l'avenir du Festival Danse Canada (FDC), après avoir été mandaté par le conseil d'administration du RQD. Lors de cette rencontre, qui se tenait à LADMMI, la présidente et deux membres du conseil d'administration du FDC ont consulté le milieu de la danse au Québec concernant l'avenir du festival après le départ du directeur artistique Brian Webb. Ce fut l'occasion pour eux de discuter des attentes du milieu et des besoins des artistes par rapport aux orientations à prendre et aux directions à donner au FDC.

2. Concertation interdisciplinaire

Dans la conjoncture actuelle particulièrement instable sur la scène politique et économique, nombre d'acquis des milieux culturels sont menacés. Les groupes de pression et les coalitions se multiplient, au Québec et au Canada, et tendent de plus en plus à faire front commun, d'où la participation active du RQD aux travaux de trois grandes Coalitions dont il est fait état au chapitre de la représentation sur la scène fédérale et provinciale : le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts.

D'autres enjeux requièrent la présence du RQD à des comités et des tables de concertation interdisciplinaire. En 2010-2011, à l'exception d'une rencontre du comité des arts de la scène avec la direction de l'Observatoire de la culture, les travaux du RQD en concertation interdisciplinaire ont été axés sur la formation continue au sein du Conseil des ressources humaines en culture.

2.1 Le Conseil québécois des ressources humaines en culture

Lors de l'assemblée générale du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) de juin 2011, la directrice du RQD a été réélue au conseil d'administration du CQRHC pour un mandat de deux ans, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. À la demande des administrateurs du conseil d'administration, elle accepta de nouveau de siéger au conseil de direction, à titre de secrétaire de la corporation. Entre septembre 2010 et juin 2011, la direction du RQD a participé à 3 séances du conseil de direction, à 3 autres séances du conseil d'administration ainsi qu'à l'Assemblée générale des membres avec Dominic Simoneau, deuxième délégué du RQD au CQRHC, qui, cette année, se tenait le 13 juin, à Montréal. S'est ajoutée, en octobre 2010, une journée de travail réunissant l'ensemble des membres du CQRHC autour de la nouvelle planification stratégique du CQRHC.

2.2 Le Comité de formation continue en arts et culture sur l'île de Montréal

La directrice du RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal. Trois réunions ont lieu, chaque année, afin de valider le calendrier des opérations et de voir à la bonne gestion des fonds affectés par Emploi-Québec aux projets soumis par les associations disciplinaires et autres organismes de leurs secteurs respectifs. Il revient à Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel au RQD, de préparer un plan d'action annuel et de recommander les projets jugés prioritaires pour le secteur de la danse en fonction des fonds disponibles. Le coordonnateur du développement professionnel sert également d'intermédiaire auprès d'Emploi-Québec concernant les organismes de danse qui veulent déposer des projets de formation continue, en leur transmettant les informations nécessaires et en répondant à leurs questions concernant les règles et les critères d'admission et de reddition de comptes.



2.3 Adhésions à d'autres organismes

Le RQD est membre du Comité consultatif des arts de la scène de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, de l'organisme Les Arts et la Ville, et est partenaire de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC), un groupe de recherche des HEC sur les crises financières dans les organismes artistiques, avec qui le RQD a développé un partenariat fructueux autour du projet des Grands Chantiers de la danse professionnelle au Québec.

IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Depuis 2005, le RQD considère la valorisation de la discipline comme l'un de ses axes prioritaires d'intervention. Intimement liées aux efforts de représentation, les activités de valorisation de la danse initiées par le RQD visent à mieux faire connaître les réalités - parfois complexes - de la discipline et à souligner les bons coups et les réussites.

1. Autour de l'entrée en fonction du président

2010-2011 fut marqué par un changement à la présidence avec l'entrée en fonction, fin octobre 2010, de Marc Boivin qui a succédé à Anik Bissonnette, présidente du conseil pendant 6 ans. Le positionnement du nouveau président, voix de la communauté et des projets qu'elle porte, fut une préoccupation constante du Service des communications tout au long de l'année.

1.1 Stratégie et actions de positionnement

Le travail de positionnement de Marc Boivin s'est amorcé avec l'annonce, par voie de communiqué, de son élection pour un premier mandat à la présidence du RQD au terme du Rendez-vous annuel des membres, le 27 octobre 2010. Cette annonce a été soulignée par une brève dans *Le Devoir*, le 1^{er} novembre 2010, et accompagnée d'un commentaire, « la désertion de l'assemblée générale du RQD », qui a suscité des réactions sur les médias sociaux et a justifié une rectification, sur le site Web du *Devoir*, par la coordonnatrice des communications.

Tout au long de l'année, le RQD a profité de toutes les occasions pour mettre en valeur dans les médias le nouveau porte-parole du milieu, Marc Boivin. Au tournant de 2010, le président du RQD transmettait ses vœux du Temps des fêtes et marquait l'entrée dans l'an 1 du Plan directeur par le moyen d'une vidéo réalisée par Rachel Germain, adjointe aux communications, envoyée aux membres, partagée sur les médias sociaux et affichée sur la page d'accueil du site Web du RQD.

De plus, le président n'a pas manqué de faire valoir la place de la discipline et de ses artistes par des prises de position publiques. Sur la scène de l'actualité culturelle, on retient les 2 articles signés par Marc Boivin : *Oui à l'eldorado de la danse!*, sur le financement public des arts, paru dans *Le Devoir*, le 14 avril 2011; et *L'art et la création au cœur de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Retour sur le premier Café A21C*, paru sur le blogue de l'Agenda, le 7 mars 2011. Deux événements lui ont également valu une belle visibilité : la Journée internationale de la danse 2011 et le dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021.



2. Avec le CHUM : la danse en milieu hospitalier

En novembre 2010, le RQD était sollicité par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) à collaborer à la réalisation d'une première expérience d'intégration des arts en milieu hospitalier. Dominic Simoneau, pour le RQD, Dicki Chhoyang, pour le CHUM, et Denis Lucas, attaché culturel au Centre hospitalier universitaire de Rouen, en France, ont coordonné le projet qui se déroulait à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, sous la direction artistique du chorégraphe et danseur français Sylvain Groud.

Durant une semaine, sept danseurs québécois – Johanna Bienaise, Maryse Carrier, Isabelle Mohn, Violaine Morinville, Louliko Shibao, Nika Stein et Daniel Soulières – ont participé à ce projet d'intégration des arts, cette fois avec la danse, en milieu hospitalier. Guidés tout au long de leurs interventions par Sylvain Groud, les danseurs ont investi les couloirs, les chambres et les lieux de vie des unités de soins de gériatrie et d'hémodialyse à l'hôpital Notre-Dame. Cette expérience singulière a d'ailleurs fait l'objet d'un article-témoignage, rédigé par Johanna Bienaise, qui agissait comme porte-parole des danseurs, dans les Nouvelles du RQD du 16 décembre 2010; l'article a également permis de diffuser les vidéos produites par le CHUM.

3. La Journée internationale de la danse

Compte tenu des nombreux dossiers sur la table en 2010-2011, incluant l'élaboration du Plan directeur de la danse professionnelle, l'équipe et le conseil d'administration du RQD ont été amenés à abandonner la réalisation d'une 6^e édition de *Pas de danse, pas de vie!*, en avril 2011. Le RQD a cependant tenu à concocter un événement spécial pour célébrer la Journée internationale de la danse, le 29 avril 2011. La Place des Arts a été, une fois de plus, un précieux partenaire, en mettant à la disposition du RQD son tout nouvel Espace culturel Georges-Émile-Lapalme.

L'événement fut l'occasion pour le président du RQD de livrer son message de la Journée internationale de la danse au nom de la communauté québécoise, devant les médias et les 300 personnes réunies qui ont participé à la fête. L'occasion était belle d'annoncer officiellement la date de dévoilement du Plan directeur.

3.1 La Trace collective des interprètes

Dans la lignée des Traces chorégraphiques, le RQD a eu envie en 2011 de réaliser une Trace collective pour rendre hommage aux interprètes, sollicitant leur participation à sa production. Dix-sept danseurs ont puisé dans leur mémoire des pas de danse qui vibraient encore, un moment chorégraphique gravé en eux, et dont l'assemblage a composé une trace de 244 pas. Plutôt que de suivre la tradition des traces peintes sur les trottoirs de Montréal, le RQD a voulu la déposer dans un lieu public intérieur : l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts. Ce qui permet-



Marc Boivin présente la Trace collective.

tait de se servir de cette Trace pour faire une activité de médiation culturelle, selon un scénario conçu par Marc Boivin avec les interprètes et qui se déroulait en trois temps : 1) présentation dansée par chacun des interprètes d'une séquence de pas; 2) reprise des séquences chorégraphiées en sous-groupes; 3) invitation du public à



répéter avec l'interprète de son choix une séquence de pas suivie d'un enchaînement des séquences répétées. Elle a occupé, telle une installation d'art public, l'espace pendant 13 jours.

Sous l'orchestration de Marc Boivin, idéateur du projet et directeur des répétitions, la Trace a été composée et dansée par les interprètes suivants : Marc Eden-Towle, Mélanie Demers, Nathalie Blanchet, Anik Bissonnette, Tom Casey, Esther Rousseau-Morin, Jamie Wright, Anik Hamel, Anne Thériault, Victoria May, David Rancourt, Lucie Vigneault (remplacée par Tony Chong), Pierre-Marc Ouellette, Daniel Soulières, Sylvain Lafortune, Karla Etienne et Brianna Lombardo. Saluons les interprètes qui ont offert plus de 15 heures de leur temps pour trois répétitions, une générale et une prestation publique : la Trace collective des interprètes.

Le projet, sous la coordination de Coralie Muroli, a également sollicité la contribution de Martine Frossard, qui a veillé à l'assemblage, à la production et à la pose de la trace en vinyle. Une composition sonore a été tout spécialement, et gracieusement, conçue par les compositeurs Michel F. Côté, Diane Labrosse et Laurent Maslé.

3.2 Les outils de promotion et les relations de presse



Le Service des communications a dirigé sa stratégie de promotion vers les médias sociaux avec trois vidéos produites par Rachel Germain qui, sous le thème *Danser le monde*, donnaient la parole aux interprètes-créateurs de la Trace 2011 et permettaient de découvrir des bribes de la Trace en construction. Le RQD a reçu beaucoup de bons échos pour ces vidéos, ainsi que pour la vidéo produite à la suite de l'événement, visionnées plus de 1683 fois. Par

ailleurs, l'identité graphique de l'événement a été spécialement conçue par les graphistes Folio & Garetti. L'invitation publique fut effectuée via les médias sociaux (Facebook principalement); des panneaux promotionnels installés à la Place des Arts, lors de la pose de la Trace, dans la semaine précédant l'événement, invitaient les passants à se joindre à la fête de la Journée internationale, le 29 avril; et une carte postale était distribuée sur place le matin même.

Pour effectuer le travail de relations de presse, le RQD a profité des services du relationniste Jean-Sébastien Rousseau (Communications Jean-Sébastien Rousseau). Un avis de convocation fut envoyé aux journalistes deux semaines avant l'événement et un communiqué fut diffusé plus largement la journée même. Autour et à propos de l'événement, Marc Boivin a été sollicité pour donner des entrevues dans les principaux médias imprimés et audio-visuels. Cet événement a bénéficié d'une couverture significative. Retenons plus particulièrement, le jour même de l'événement, la parution d'un article important dans *La Presse* avec Marc Boivin, sur le métier d'interprète, la diffusion d'entrevues à la radio de Radio-Canada et d'images de l'événement au *Téléjournal* de Radio-Canada ainsi qu'à TVA Nouvelles.

4. Le Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021

4.1 Le dévoilement du Plan directeur

Événement marquant pour la communauté de la danse, le dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec s'est fait en présence de plus de deux cent personnes qui ont répondu à l'invitation du 2 juin 2011 : artistes, travailleurs en danse, journalistes et représentants des pouvoirs publics. À la grande fierté du RQD, les partenaires essentiels à la réalisation des Grands Chantiers ont accepté de venir prendre la parole : monsieur Robert Sirman, directeur et chef de direction du Conseil des Arts du Canada, monsieur Yvan



Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, madame Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal et, sur vidéo, madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.



Description des photographies, de gauche à droite : Discours de la ministre Christine St-Pierre; Marc Boivin et Lorraine Hébert en entrevue; Martine Époque lors de la période de questions; Présentation du Plan directeur par Pascale Daigle, Lorraine Hébert et Marc Boivin.

Le dévoilement s'est tenu au Quartier général du Festival TransAmériques – un événement de théâtre et de danse de grande réputation internationale – qui, pour l'occasion, a généreusement prêté son concours à la réalisation de l'événement.

La présentation du Plan directeur a été partagée entre le président du RQD, la directrice générale du RQD et Pascale Daigle, directrice associée de la firme de consultants Daigle/Saire, toutes deux impliquées dans la conception et l'écriture du Plan directeur. Dans une lecture vibrante de la Déclaration d'intentions (« Solidairement nôtre »), six membres du conseil d'administration du RQD ont rappelé les engagements pris par la communauté de la danse à la clôture des Seconds États généraux de la danse d'avril 2009.

Temps de découverte mais aussi de rencontres et de réjouissances, l'événement s'est terminé par un lunch où tous étaient conviés à fêter la réalisation d'un pari ambitieux.

4.2 Promotion et relations de presse

Le dévoilement du Plan directeur et sa promotion ont été le fil rouge du Service des communications du RQD en 2010-2011. Que ce soit dans les Nouvelles, les prises de position publiques ou toute autre forme de communication avec les membres et les partenaires, dont la publication d'une édition du I-Mouvance portant sur les plans de danse dans le monde, le Plan directeur était au cœur du message.

De plus, le Service des communications a apporté son soutien au travail des relations de presse entourant le dévoilement du Plan assuré par le relationniste de presse externe, Jean-Sébastien Rousseau, par ailleurs déjà amorcé avec la Journée internationale de la danse. Le Plan directeur fut dévoilé sous embargo, quelques jours avant son dévoilement; Lorraine Hébert et Marc Boivin ont également accordé plusieurs entrevues dans la semaine du dévoilement. Tous ces efforts ont permis une importante couverture de presse avec la parution d'articles de fond dans *Le Devoir*, *La Presse*, *le Voir* et sur les sites Web de DF Danse et de Dance Current, pour ne nommer que ceux-là.

Le Service des communications a produit dans les deux langues officielles tous les outils promotionnels entourant le dévoilement du Plan pour rejoindre la communauté de la danse, les médias et partenaires : le



communiqué de presse, le sommaire exécutif, l'invitation à la communauté et aux partenaires ainsi que la convocation journalistique.

Cinq placements médias ont permis d'annoncer le dévoilement du Plan directeur (DF Danse, Dance Current, programme du Festival TransAmériques, et Le Devoir en ligne et imprimé).

4.3 Stratégie de diffusion

Le Plan directeur, traduit dans les deux langues officielles, fut rendu disponible sur plusieurs supports : en format imprimé (en français), sur CD (en anglais), en format pdf et fut mis en ligne, le 2 juin, sur la page d'accueil du portail Québec Danse. Le Plan directeur a été distribué en mains propres à l'occasion du dévoilement à plus de 224 personnes : membres et partenaires du RQD, représentants des Conseils des arts et Ministères, journalistes ainsi que programmeurs et artistes étrangers. Le Plan en format pdf fut également diffusé auprès de 1200 personnes avec le sommaire exécutif et le communiqué de presse au terme de l'événement. Depuis, le RQD a envoyé par la poste près de 350 Plans en version imprimée, à partir d'une liste ciblant les acteurs et partenaires identifiés dans le Plan ainsi que plusieurs organismes en danse au Canada et à l'étranger.

Une mention sur tous les outils de promotion invite les personnes intéressées à demander une copie imprimée du Plan directeur au RQD.

V. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Le Service des communications orchestre au quotidien la cueillette, le traitement, la rédaction et la circulation d'un volume important d'informations. Il contribue également à animer la vie associative et à valoriser la danse et ses artistes et il participe activement, en étroite complicité avec la direction générale, au travail de concertation et de représentation du RQD. Le Service des communications a ainsi développé des outils qui lui permettent de répondre, dans un double mouvement, à deux publics cibles : les membres (action interne) et les partenaires de la danse (action externe), incluant les organismes culturels d'autres disciplines, les partenaires publics, les médias et les amateurs de danse.

Chaque année, le Service des communications du RQD doit adapter ses activités et ses outils en fonction des grands projets à l'ordre du jour. En 2010-2011 : la production et le dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle 2011-2021, l'implantation d'une plateforme Web 2.0 et la conception du portail Québec Danse. De plus, le RQD s'était donné des objectifs en communication : faire des efforts en traduction pour mieux rejoindre la communauté de la danse anglophone au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde; et faire une utilisation plus dynamique des médias sociaux. Il fallait aussi prendre en compte l'intégration d'une nouvelle ressource au poste de coordonnatrice des communications, Marie-Hélène Grenier, en remplacement de Judith Lessard Bérubé, en congé de maternité.

Malgré l'ampleur des défis à relever cette année, le RQD voulait maintenir le plus possible la cadence d'information à laquelle il avait habitué ses membres et partenaires dans les dernières années.



1. Les outils de communication du RQD

Le tableau suivant identifie les outils de communication utilisés en 2010-2011 et indique les fonctions et les fréquences de parution.

<p>INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membres du RQD
<p>NOUVELLES DU RQD > liste d'envoi : 940 personnes parutions : 7</p> <p>Destinées aux membres et à plus de deux cents partenaires triés sur le volet, les Nouvelles du RQD sont un bulletin d'information mensuel portant sur les activités du RQD. Elles donnent l'heure juste sur l'avancement des dossiers de concertation et de représentation, informent les membres sur les activités de la vie associative, rappellent le calendrier des formations offertes par le RQD et relaient des nouvelles d'intérêt en provenance des membres et d'organismes partenaires. Le sommaire propose à l'occasion un mot de la Direction en réponse à des enjeux d'actualité sur la scène culturelle et politique.</p> <p>APPEL À L'ACTION > liste d'envoi : 1080 personnes parution : 6</p> <p>Le RQD a lancé six <i>Appel à l'action</i> en 2010-2011. Sur la scène fédérale, il fut question du projet de modernisation de la Loi sur le droit d'auteur (C-32), des élections fédérales, et de l'affaire SunNewsTV/Margie Gillis. Sur la scène provinciale, le RQD a sollicité la participation de ses membres à trois sondages, soit l'Enquête sur la situation économique des danseurs et chorégraphes, menée par l'Observatoire de la culture et des communications – Statistique Québec; l'enquête sur l'utilisation des technologies numériques menée par le Conseil des arts et des lettres du Québec, dans le cadre du projet Arts et lettres – option numérique; et le sondage du RQD sur ses outils de communication et l'utilisation par ses membres des médias sociaux et des plateformes interactives.</p> <p>RQD EXPRESSO > liste d'envoi : 1046 personnes parutions : 4</p> <p>Cette année, le Service des communications a utilisé l'outil RQD Expresso en complément des Nouvelles du RQD et des Appel à l'action, lorsque l'actualité requérait un relais rapide d'information.</p> <p>L'HORAIRE DE LA FORMATION CONTINUE > liste d'envoi : 1166 personnes parutions : 6</p> <p>Cet outil d'information et de promotion des activités de formation offertes par le Service de développement professionnel du RQD, qui présente un calendrier et une description des activités à venir, a été réutilisé cette année car sa diffusion a un effet indéniable sur la rapidité des inscriptions aux activités.</p>
<p>INTERNE / EXTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membres du RQD • Partenaires, médias et amateurs de danse
<p>SITE INTERNET DU RQD : WWW.QUEBEDANSE.ORG</p> <p>** Les statistiques concernent l'ancien site Internet du RQD, en opération jusqu'au 1^{er} juin 2011. Les données sur le portail Québec Danse ne sont pas encore disponibles. **</p> <p>> Nb de visiteurs uniques : 50 075, ou 4 173/mois</p> <p>> Nb de visites : 100 857, ou 8 405/mois > Nb de pages visitées : 505 931, ou 42 161/mois</p> <p>Au nombre des sections les plus fréquentées, on retrouve le babillard et le calendrier des spectacles, ainsi que</p>



la programmation des activités de formation du RQD et le Répertoire des membres en ligne. En outre, le site met à la disposition des internautes une foule de renseignements pratiques sur les ressources en danse, l'histoire et les interventions du RQD.

I-MOUVANCE > liste d'envoi : **2 424 personnes** > parutions : **1** (avril 2011)

Le I-Mouvance est devenu, depuis quelques années, l'outil d'information privilégié sur des dossiers liés aux Grands Chantiers de la danse, ainsi que sur des sujets thématiques, permettant un contenu plus dense et plus fouillé. L'occasion était toute trouvée cette année de produire un numéro sur les plans de danse dans le monde. Il fut le seul numéro de l'année vu l'ampleur du sujet et le travail de recherche et d'écriture de longue haleine qu'il a nécessité. Les I-Mouvance sont diffusés de trois manières : sur le site Web du RQD, en format papier grâce à la création d'une maquette graphique en format PDF, et par un vaste envoi courriel.

COMMUNIQUES > liste d'envoi : **916 personnes** > parutions : **3**

Pour promouvoir ses activités ou prendre position sur des dossiers d'actualité, le RQD émet des communiqués ponctuels. Cette année, trois communiqués bilingues sont parus en lien avec l'élection de Marc Boivin à la présidence du RQD, la Journée internationale de la danse, et le dévoilement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021.

CAMPAGNE D'ADHESION > liste d'envoi : **843 personnes** | parutions : **en ligne**

L'adhésion s'est effectuée en ligne pour la première fois cette année, avec le lancement du portail Québec Danse et la numérisation des formulaires de renouvellement, de première adhésion et de demande d'admissibilité au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Les membres actifs en 2009-2010 ont reçu un courriel personnalisé, avec leurs identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe), leur permettant de renouveler via un formulaire pré-rempli. Les nouveaux membres ou les anciens membres qui n'étaient pas actifs en 2010-2011 ont rempli un formulaire de première adhésion.

OUTILS PROMOTIONNELS – UOURNEE INTERNATIONALE DE LA DANSE

> liste d'envoi : **entre 606 et 801** > parutions : **4** > participants : **plus de 300 personnes**

Une carte postale, des panneaux annonçant l'événement quelques semaines avant et le jour même, ainsi que des panneaux signalétiques furent créés pour promouvoir l'événement et attirer la curiosité et rassembler les passants le 29 avril, à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts, à Montréal. De plus, une invitation ciblée fut envoyée par courriel et une page événement fut créée sur Facebook.

PLACEMENTS MEDIAS

Huit placements médias ont été effectués : cinq (DF Danse, Dance Current, programme du Festival TransAmériques, et Le Devoir en ligne et imprimé), en lien avec le dévoilement du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, et trois autres (DF Danse, Dance Current, Le Devoir) afin de promouvoir la *Journée internationale de la danse*.

TRADUCTION > mots traduits : **13 961 mots** > nombre d'outils : **20 outils**

Cette année, le Service des communications a mis un effort particulier sur la traduction d'outils de communication (tels que la Politique d'adhésion du RQD, le sondage auprès des utilisateurs du quebecdanse.org, les communiqués autour du dévoilement du Plan directeur et de la Journée internationale de



la danse, les pages associatives du portail (*Le RQD*) et les Appels à l'action. De plus, le Plan directeur fut traduit dans les deux langues officielles.

MEDIAS SOCIAUX

Facebook du RQD

<http://www.facebook.com/pages/RQD-Regroupement-quebecois-de-la-danse/136943687696>

Nombre d'adeptes pour 2010-2011: **338** dont **23 %** d'hommes et **69 %** de femmes.

Moyenne de visiteurs par semaine, calculée entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011 : **229**

Les informations publiées sont généralement de trois types : promotion des activités du RQD; promotion des activités des membres du RQD; informations intéressantes pour la communauté de la danse et les amateurs de danse en général.

Twitter quebecdanse

<http://twitter.com/quebecdanse>

Nombre total d'« abonnés » : **478** | Nombre d'« abonnés » en 2010-2011 : **376**

Le nombre d'abonnés Twitter a connu une croissance importante en 2010-2011 (augmentation de 78,7%) qui s'explique par le volume important d'activités du RQD, qui a publié plus de 75 tweets et 4 retweets au cours de cette période. On peut également compter plus de **87** mentions du RQD au cours de cette période.

Chaîne YouTube quebecdanse

<http://www.youtube.com/user/quebecdanse>

Nombre total de vidéos : **47** | Total des visionnements pour toutes les vidéos : **12 717**

Nombre de vidéos ajoutés en 2010-2011: **8** | Total des visionnements pour les vidéos de 2010-2011: **2 438**

INTERNE / EXTERNE

- **Membres du RQD**
- **Partenaires, médias et amateurs de danse**

SONDAGE POUR UN PORTAIL WEB 2.0 DE LA DANSE AU QUÉBEC

> liste d'envoi : **980 personnes** | répondants : **172 personnes**, dont 137 en français et 35 en anglais.

> Période : du 24 novembre au 10 décembre 2011

Le sondage du RQD, traduit dans les deux langues, voulait vérifier la structure du portail, mesurer la pertinence et l'efficacité des outils de communication du RQD ainsi que le taux de pénétration des médias sociaux et des plateformes Web 2.0 chez les publics cibles du RQD. Le taux de réponse a dépassé le seuil de réussite des 150 répondants.

2. Le portail Québec Danse

Dès le début des travaux par le Service des communications, en 2009-2010, l'objectif du projet était que le www.quebecdanse.org dépasse la mission associative dont il était investi pour devenir une plateforme Web interactive : le portail Québec Danse. En plus d'être un instrument d'intégration stratégique des outils de communication du RQD (réseaux sociaux, bulletins de nouvelles, répertoire des membres, I-Mouvance, babillard et calendriers) et de services aux membres (avec les adhésions au RQD en ligne, par exemple), le portail se veut un lieu dynamique d'échange, d'information et de partage de ressources, autant pour les professionnels que les amateurs de danse. Le portail Québec Danse vise à :



- devenir un pôle de référence en danse pour les professionnels, amateurs et publics de danse;
- assurer le positionnement de la danse québécoise dans toutes ses composantes et expressions sur les scènes nationale et internationale;
- être une plateforme interactive et solliciter la participation des divers utilisateurs potentiels et ciblés. En plus d'inviter le public à soumettre des contenus, qui sont validés par un processus de modération, les membres du RQD sont les administrateurs d'une portion du portail. Via leur espace membre ils peuvent, en temps réel : publier sur l'Agenda de la danse et le babillard; modifier leurs informations au répertoire des membres, des images aux textes de présentation; mettre à jour leurs données de contact. Les membres du RQD peuvent également soumettre leurs nouvelles (communiqués, documents d'information et bulletins) pour publication sur le fil de presse;
- offrir un large éventail de ressources et de services par l'agrégation de contenus et l'établissement de partenariats avec les communautés de la danse (au Québec, au Canada et à l'étranger, avec les milieux amateurs autant que semi-professionnels);
- devenir un lieu central et vibrant en information et en communication, avec la section l'Actualité de la danse;
- soutenir le développement et l'alimentation de l'Observatoire Québec Danse.

Le Service des communications a été fortement mobilisé par le développement et la réalisation de ce projet qui a suivi plusieurs étapes, mené par la coordonnatrice des communications, Marie-Hélène Grenier. Le RQD a retenu, à la suite d'un processus de soumission qui s'est déroulé au cours des mois de septembre et d'octobre, les services de la firme de marketing Web créatif **Pixel Circus** (www.pixelcircus.ca). Le devis fut complété par un sondage mené auprès des membres du RQD en novembre et décembre et le contrat avec Pixel Circus fut enfin signé le 2 mars 2011. Les travaux de conceptualisation, d'analyse concurrentielle et d'élaboration de l'arborescence, qui ont duré plusieurs mois, se sont appuyés sur les travaux déjà effectués par le Service des communications du RQD en 2009-2010 et se sont terminés le 1^{er} juin 2011. Le RQD a eu recours aux services d'un rédacteur Web externe, François Ulrich, pour le travail de scénarisation du portail. Le travail des maquettes, de programmation et d'intégration, du côté de Pixel Circus, s'est terminé en juillet 2011.

Il a été convenu, dès le début du projet, que la mise en ligne du portail Québec Danse s'effectuerait de façon progressive en fonction des priorités du RQD. D'une part, à cause du dévoilement du Plan directeur le 2 juin, ainsi que de la campagne d'adhésion du RQD lancée le 10 juin, le RQD devait s'assurer d'avoir une portion du portail fonctionnelle dès le 1^{er} juin (avec les formulaires interactifs, l'espace membre et les pages dévolues à la présentation du RQD et du Plan directeur). D'autre part, vu la complexité du projet, toutes les fonctionnalités n'allaient pas être programmées pour cette date. La fin de la première phase de développement, avec la mise en ligne de toutes les fonctionnalités et la correction des bogues, est prévue pour la mi-novembre 2011.

Le projet du portail Québec Danse est ambitieux ! Dès le début du travail avec Pixel Circus, le RQD a dû faire des choix et voir le projet comme une première étape, une base, sur laquelle s'ajouteront plus tard de nouveaux outils en ligne. Ces phases ultérieures tiendront compte des objectifs stratégiques du RQD, des commentaires des membres et des améliorations à apporter aux fonctionnalités prévues dans cette première phase d'implantation. Parmi ces phases sont identifiées l'ouverture aux milieux amateurs et semi-professionnels (répertoire, banque de ressources, etc.), le développement de nouveaux services et outils automatisés (le calendrier des



spectacles/l'Agenda de la danse ou l'outil de gestion du Plan directeur) et d'une stratégie marketing permettant de financer différentes étapes de développement du portail.

La mise en ligne d'un portail impose une période de rodage : le Service des communications doit s'approprier l'outil et s'y adapter, nourrir le portail et en faire la promotion auprès des utilisateurs potentiels et ciblés à court et moyen terme. Le RQD vise le mois de janvier 2012 pour retrouver un rythme régulier de production d'information.

VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Depuis, son engagement dans le développement des connaissances et des compétences des professionnels de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention d'un poste de coordonnateur de la formation continue financé par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) en 2001.

Depuis octobre 2007, le poste de coordonnateur du développement professionnel est occupé par Dominic Simoneau. En 2010-2011, il a pu compter sur le soutien de Lys Stevens qui a assuré un soutien administratif et logistique essentiel au bon déroulement des activités.

Ayant à cœur le développement des compétences des professionnels du secteur, le coordonnateur a investi dans son propre cheminement professionnel en 2010-2011. D'abord, à l'hiver 2010, il a participé à une formation de six jours ayant pour but de sensibiliser les intervenants en développement professionnel à l'importance de la démarche en gestion de carrière chez les artistes et les travailleurs autonomes. La formation, donnée à Montréal par le CQRHC, réunissait des agents de développement des Conseils régionaux de la culture (CRC), des coordonnateurs de la formation continue dans les associations disciplinaires et les CRC, ainsi que des conseillers en emploi affiliés au programme-pilote de transition de carrière pour les artistes et travailleurs culturels de Montréal.

En janvier 2011, le coordonnateur a également participé à une session de formation offerte par le CQRHC qui portait sur l'impact des activités de formation continue. Cette formation lui a donné des outils pour mieux évaluer les formations développées par le RQD et les améliorer, le cas échéant.

Le coordonnateur était aussi présent, en juin 2011, à une journée de réflexion sur les façons de mieux encadrer et accompagner les formateurs qui dispensent les activités de formation continue dans les associations disciplinaires et les Conseils régionaux de la culture (CRC).

Enfin, toujours dans le but d'améliorer ses interventions en matière de développement professionnel, le coordonnateur s'est beaucoup investi dans la communauté de pratique LeFilon.qc.ca mise en place par le CQRHC en 2009. Cet espace dynamique d'échanges professionnels lui permet d'avoir accès à de l'information pertinente sur le processus de gestion de la formation continue, de débattre de sujets spécifiques liés à la formation continue en culture, de partager des réflexions et de solliciter et donner de l'aide à ses homologues en poste dans les associations disciplinaires et les CRC. LeFilon.qc.ca est un excellent moyen pour le coordonnateur



de faire évoluer sa pratique et d'améliorer les moyens mis en place par le RQD pour favoriser le développement professionnel de sa clientèle, qu'elle soit membre ou non-membre de l'association.

1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse souscrit directement aux objectifs du RQD qui sont de promouvoir, d'encourager et de soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Au terme de sa dix-septième année de fonctionnement, le Programme est toujours un outil indispensable pour les interprètes dont les conditions socioéconomiques se sont peu améliorées depuis 1994.

Le Programme aide prioritairement les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière tout au long de l'année, par le biais de techniques variées, qu'ils soient en répétition, en représentation, en période de transition entre deux contrats ou en chômage dans le cas des danseurs salariés. Cet entraînement est une condition essentielle à l'exercice de leur art.

Pour être admissibles, les danseurs doivent être membres en règle du RQD, répondre aux critères du Programme et soumettre une demande de participation. Une fois admis, ils peuvent présenter une réclamation mensuelle pour leurs dépenses d'entraînement en acheminant le formulaire de réclamation accompagné d'une copie des pièces justificatives.

1.1 Bilan de gestion du Programme en 2010-2011

En 2010-2011, 284 interprètes ont été admis au Programme de soutien à l'entraînement et 199 d'entre eux ont soumis une ou plusieurs demandes de réclamation au Programme. Par rapport à l'année précédente, le RQD a constaté une diminution de 9 % du nombre de danseurs qui ont bénéficié d'un soutien financier pour leur entraînement. Ces 199 interprètes se sont partagés un montant total de 56 862 \$, ce qui représente une légère augmentation (2 %) par rapport au montant qui leur a été versé en 2009-2010.

Contrairement à l'an dernier, le RQD n'a pas eu à modifier la Politique 2010-2011 du Programme afin de respecter le budget accordé aux remboursements des classes, des stages et des abonnements. Ce faisant, le léger surplus de 2 000 \$ enregistré en 2009-2010 est toujours disponible pour pallier l'augmentation des réclamations et des montants remboursés aux interprètes en 2011-2012.

En ce qui a trait aux entraînements remboursés aux interprètes, il y a eu beaucoup moins de classes remboursées aux interprètes en technique contemporaine (- 47 %). Cela s'expliquerait peut-être par un taux de participation record aux classes techniques à 5 \$ offertes par le RQD à Montréal, à Québec et à Sherbrooke où près de 500 présences de plus ont été enregistrées par rapport à 2009-2010. Rappelons que le coût d'inscription aux classes à 5 \$ ne peut pas faire l'objet d'un remboursement au Programme de soutien à l'entraînement.

Depuis deux ans, les classes remboursées en Gyrotonic sont celles qui connaissent la plus grande progression au niveau des remboursements effectués aux interprètes. Le Perfmax connaît quant à lui la plus importante diminution des techniques d'entraînement remboursées. Les remboursements consacrés aux autres techniques d'entraînement chez les interprètes demeurent relativement stables.



Depuis 2008-2009, le RQD observe une augmentation constante des remboursements effectués aux interprètes établis dans la région de la Capitale-Nationale. En trois ans, les réclamations faites par les membres de cette région ont augmenté de 120 %. Cela s'expliquerait, en partie, par une plus grande variété de l'offre d'entraînement disponible à Québec et une augmentation du nombre d'interprètes qui choisissent d'y demeurer, y travailler et s'y entraîner.

Enfin, pour répondre à la demande et pour permettre à un plus grand nombre d'interprètes anglophones de comprendre les particularités du Programme, le RQD a décidé, en mai 2010, de procéder à la traduction de la Politique 2011-2012 du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Elle est disponible en français et en anglais sur le portail Québec Danse, depuis son lancement le 1^{er} juin 2011.

1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Pour mettre à jour les objectifs et la Politique du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, le coordonnateur du développement fait appel à un comité composé d'interprètes professionnels membres du RQD. En 2010-2011, il était composé de Johanna Bienaise, Nathalie Blanchet, Catherine Viau et Jamie Wright. Entre septembre 2010 et février 2011, il a été sollicité afin de réviser les modalités de gestion de l'entente intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). La rigueur exemplaire dont il a fait preuve dans la révision d'un formulaire à remplir par chaque interprète victime d'un accident qui survient en période d'entraînement non prévue à un contrat d'engagement a été d'une aide précieuse pour le RQD.

1.3 Gestion de l'entente entre le MCCCF et la CSST

Depuis janvier 2006, tous les membres du RQD admis au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse sont couverts par une entente intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). L'entente les protège lorsqu'un accident du travail survient lors des périodes d'entraînement qui ne sont pas prévues dans un contrat de travail.

Le rôle du RQD, dans le processus de traitement des demandes de réclamation, consiste à administrer l'entente pour le Ministère. À cet effet, le coordonnateur du développement professionnel informe les membres de la procédure à suivre lors d'un accident, les accompagne au cours de leur demande, tient à jour un registre des blessures et s'assure de transmettre systématiquement au Ministère les Avis de l'employeur, les réclamations des interprètes et les rapports médicaux.

1.3.1 Bilan 2010-2011

Entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011, quatorze interprètes ont déclaré un accident survenu en période d'entraînement. La protection offerte par le MCCCF et la CSST leur a permis d'avoir accès à des traitements médicaux, d'obtenir un remboursement pour d'autres frais afférents (médicaments, orthèse, déplacements, etc.) en plus d'obtenir des indemnités de remplacement du revenu lors d'un arrêt de travail. Depuis la mise en œuvre du règlement, 76 interprètes y ont eu recours.

1.3.2 Nouvelles modalités de gestion de l'entente



En décembre 2009, le MCCCCF a entrepris la révision des modalités de gestion reliées à l'application du règlement intervenu avec la CSST afin d'assurer un meilleur suivi des réclamations faites par les interprètes. Désormais, le coordonnateur du développement professionnel doit s'assurer que chaque interprète qui se blesse durant une période d'entraînement supervisé remplisse un rapport d'événement accidentel. Ce rapport doit ensuite être acheminé au Ministère avec la réclamation du travailleur de la CSST et l'attestation médicale du médecin traitant. À cela s'ajoute, pour le coordonnateur du développement professionnel, un suivi extrêmement rigoureux des rapports médicaux (exigés par le Ministère) que les interprètes sont tenus de lui transmettre après chaque visite médicale. Aussi, pour permettre au MCCCCF d'effectuer les cotisations mensuelles à la CSST en fonction du nombre réel d'interprètes à protéger¹, le coordonnateur du développement professionnel achemine, chaque mois, la liste des membres qui ont obtenu un remboursement au Programme de soutien à l'entraînement. Enfin, pour respecter la confidentialité des renseignements personnels qui transigent entre le RQD et le MCCCCF, chaque document doit être soumis au moyen d'une interface Web cryptée et sécurisée.

2. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec

2.1 Activités de formation continue offertes à Montréal

En 2010-2011, le RQD a proposé quinze projets de formation aux artistes et travailleurs culturels établis à Montréal grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Un de ces projets était offert par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD), qui en coordonnait l'organisation, alors que le RQD était le répondant financier auprès d'Emploi-Québec.

Ces projets de formation ont répondu à des besoins prioritaires de formation et se sont déclinés en 55 activités de formation, généralement de courte durée, pratiques, concrètes et personnalisées. Elles s'adressaient à l'ensemble des professionnels œuvrant dans les différents secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communication. Elles correspondaient également au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec. Ce plan détermine les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur et les besoins de formation continue qui en découlent.



Classe technique dispensée par Jamie Wright.

Voici les activités de formation continue réalisées par le RQD en 2010-2011 :

Activités offertes à Montréal	Durée	Présences
Développement des compétences de gestion de carrière artistique		

¹ Avant janvier 2011, le Ministère devait verser les cotisations à la CSST en fonction du nombre total d'interprètes admis au Programme annuellement.



Rédiger une demande de bourse Formateur : Guillaume Bard	9 h	11
Calculer le prix de vente de son œuvre chorégraphique Formateur : Diagramme Gestion culturelle	3 h	8
La CSST et les assurances générales Formateur : Diagramme Gestion culturelle	3 h	9
Communications, médias et danse Formatrice : Catherine Lalonde	27 h	6
Développement de carrière pour danseurs Formateurs : Madeleine Hallé et Roger Hobden	9 h	20
Le B. A.-ba de la production en danse Formatrices : Tessa Goulet et Sophie Préfontaine	16 h	13
Du studio au bureau : Gérer un projet de création, production, diffusion en danse Formateurs : Mayi-Eder Inchauspé et Pierre-Paul Savoie	27 h	5
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques Formateurs du Québec : Marc Boivin, Nathalie Blanchet, Lina Cruz, Sylvain Émard, Erin Flynn, Marie Claire Forté, Dana Gingras, Kelly Keenan, Pamela Newell et Ami Shulman Formateurs hors Québec : Peter Jasko (Bruxelles), Davida Monk (Calgary), Winifred Burnet-Smith (Londres), Darryl Tracy (Toronto), Roberto Galvan (Buenos Aires)	234 h	1 955
Stage de portés Formateur : Sylvain Lafortune	20 h	16
Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	70 h	4
Développement des compétences en nouvelles technologies comme outil de gestion		
La diffusion en direct sur le Web Formateur : George Krump	4 h	7
Développement des compétences en gestion pour les organismes à but non lucratif		
L'art de la communication interpersonnelle Formatrice : Laurence Orillard	17 h	10
Archiver et conserver la danse Formatrice : Marie-Josée Lecours	12 h	6
Développement des compétences en développement de marchés et mise en marché		
Diffuser la danse en région Formatrices : Hélène Blackburn, Lydie Revez, Denise Arsenault et Colette Brouillé	12 h	10
Formation individuelle		
Coup de pouce, une formation sur mesure 40 projets de formation	548,5 h	75



Total des activités offertes à Montréal	1 015,5 h	2 157
--	------------------	--------------

2.2 Activités de formation continue offertes ailleurs au Québec

En ce qui a trait au développement des compétences de danseurs établis ailleurs au Québec, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources en culture (CQRHC), a offert un projet de formation au volet multirégional. Ce projet a permis au RQD, en collaboration avec L'Artère, coopérative de danseurs professionnels de Québec et la compagnie de danse Sursaut, à Sherbrooke, d'offrir 38 classes techniques dans la région de la Capitale-Nationale et de l'Estrie. Chacun des deux organismes devait accueillir les mêmes trois formateurs pour donner les classes. Francine Liboiron, Caroline Laurin-Beaucage et Ami Shulman, toutes trois interprètes-enseignantes, ont visité les danseurs de Québec et de Sherbrooke en 2010-2011.

Activités offertes ailleurs au Québec	Durée	Présences
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques à Québec	40 h	247
Classes techniques à Sherbrooke	37,5 h	139
Total des activités offertes ailleurs au Québec	77,5 h	386

2.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue

Encore une fois cette année, le RQD n'a pas hésité à collaborer avec d'autres associations pour répondre à des besoins de formation continue communs aux professionnels de la danse, du théâtre, de la musique et du cirque. Ainsi, des membres du RQD ont pu participer aux formations Exportation des arts de la scène, au Regroupement des associations de producteurs de théâtre (RAPThéâtre), Graphisme 101 pour travailleurs culturels, au Conseil québécois de la musique (CQM), Outils de promotion et Web 2.0, à En piste, et Gestion de carrière artistique selon l'approche globale, à l'Union des artistes (UDA). En contrepartie, le RQD a accueilli des artistes de cirque aux classes techniques offertes à Québec et à Sherbrooke et au stage de portés qui se déroulait à Montréal.

En 2010-2011, le coordonnateur du développement professionnel a communiqué régulièrement avec ses homologues des Conseils régionaux de la culture (CRC) afin d'être à l'affût des besoins de formation des artistes et des travailleurs culturels du secteur de la danse dispersés sur le territoire québécois. Les liens tissés avec les CRC sont essentiels pour rester au courant des enjeux de développement de la main-d'œuvre en danse au Québec et des actions posées par les CRC en la matière.

2.4 Rencontre du comité de formation continue



Le 26 octobre 2010, le coordonnateur du développement professionnel rencontrait les directrices de Circuit-Est Centre chorégraphique, Studio 303 et Montréal Danse, afin de revoir le plan d'action annuel que le RQD soumet au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal (CFC) chaque année. Cette rencontre a permis de revoir les enjeux liés au développement des compétences des artistes et des travailleurs du secteur de la danse, de mettre à jour les besoins de formation qui en découlent, de proposer des axes d'intervention et de discuter des projets de formation continue à déposer au CFC en 2011-2012. Par ailleurs, l'expérience du coordonnateur a permis de répondre à de nombreuses questions soulevées par les personnes présentes à la rencontre en ce qui a trait au processus de gestion des activités de formation continue financées par Emploi-Québec.

2.5 Rencontre du comité des classes techniques

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel consulte un comité composé d'interprètes pour mettre à jour les besoins de formation en matière d'entraînement régulier en danse contemporaine, revoir les objectifs du programme de classes techniques et pour en établir la programmation. En 2010-2011, Anne Thériault, Ariane Boulet, James Phillips et Jean-François Légaré ont rejoint Caroline Laurin-Beaucage, Karen Fennel et Mélanie Demers au comité des classes techniques. Le RQD salue chaleureusement les membres David Rancourt et Monique Romeiko, qui siégeaient au comité depuis sa création en 2004, et qui l'ont quitté en 2010-2011.

3. L'intégration professionnelle de la relève

3.1 Mission de sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales de l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ).

Le 10 novembre 2010, Dominic Simoneau était invité par Stéphane Carrier, chargé de projets à l'OQWBJ, à rencontrer les six jeunes chorégraphes québécoises sélectionnées pour effectuer une mission de sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales dans le domaine de la danse contemporaine, en Belgique. Lors de cette rencontre préparatoire à leur séjour, le coordonnateur a eu l'occasion de leur présenter le RQD, l'offre de formation et les possibilités de perfectionnement en gestion de carrière artistique au Québec. Étaient aussi présents à la rencontre Pierre-Paul Savoie, chorégraphe et directeur artistique de PPS Danse, et Mireille Martin, chargée de programme au Conseil des arts et des lettres du Québec.

3.2 Danse Transit : un tremplin pour la relève

Le coordonnateur fait partie du comité organisateur de Danse Transit : un tremplin pour la relève organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). L'événement, qui a lieu chaque année, a pour but de faciliter l'intégration des jeunes diplômés en danse au marché du travail en plus de leur donner des outils précieux pour la gestion de leur carrière professionnelle. Le 11 février 2011, une centaine de finissants des écoles de formation professionnelle de Montréal, de Québec et d'Ottawa ont participé à Danse Transit à Montréal. À l'automne 2010, le coordonnateur a aussi participé à une tournée des écoles de formation professionnelle en danse de Montréal en compagnie de la coordonnatrice du CRTD afin de présenter le RQD aux finissants de ces écoles et de leur donner de l'information sur les programmes et les services dont ils pourront bénéficier une fois leurs études terminées.



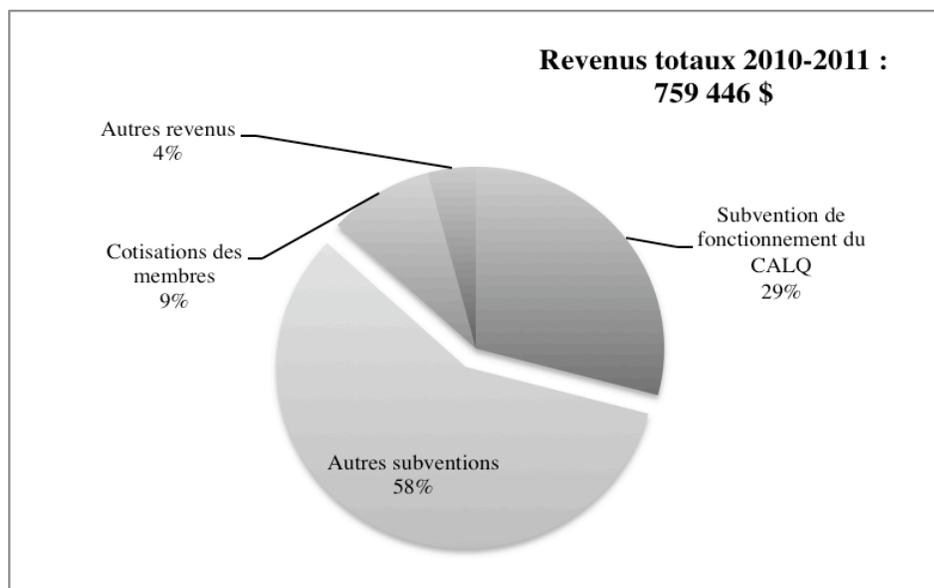
3.3 Accueil des finissants des LADMMI, l'école de danse contemporaine

Comme chaque année, le RQD a reçu un groupe d'étudiants de LADMMI, l'école de danse contemporaine. Le 31 janvier 2011, les quinze finissants inscrits au cours *Gestion de carrière artistique* donné par Christine Vauchel, ont pu rencontrer l'équipe du RQD qui leur a présenté l'association et a répondu aux questions d'une relève motivée!

VII. ADMINISTRATION

Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et à l'équipe du RQD, la recherche constante de sources de financement, pour assurer le fonctionnement et la réalisation des activités et des projets de l'organisme, occupe une place très importante.

Les **revenus totaux** de l'année 2010-2011 ont atteint la somme de **759 446 \$**. Encore cette année, la plus grande part de ces revenus (**58 %**) fut accordée sous forme de **subventions de projet**. L'insuffisance de la subvention au fonctionnement pour rencontrer des dépenses incompressibles et récurrentes, tels les salaires et les frais afférents au fonctionnement, oblige à multiplier les demandes de subvention pour des projets ponctuels et vient complexifier d'autant la gestion des ressources humaines et des finances.



1. Revenus autonomes

1.1 Contribution des membres

Le RQD est financé en partie par ses membres qui, par leur adhésion, leur inscription et leur contribution aux activités, ont assuré des revenus propres de 87 213 \$ en 2010-2011, ce qui représente 11 % des revenus totaux, soit la même proportion que l'année précédente. Plus spécifiquement, les **cotisations** ont totalisé **68 403 \$**, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à l'année 2009-2010 et plus des deux tiers des revenus autonomes en 2010-2011.



1.2 Revenus divers

Les **revenus divers**, incluant les échanges de services et les intérêts de placements, se chiffrent à **12 018 \$** (1,6 % des revenus totaux). Il s'agit d'une légère hausse par rapport à l'année précédente.

2. Financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2010-2011 en regroupant les subventions par palier gouvernemental tout en faisant ressortir le type d'aide accordée. Au point 2.4, un tableau présente l'ensemble des données de 2010-2011 en comparaison avec celles de l'année précédente.

2.1. Niveau fédéral

En 2010-2011, le **Conseil des Arts du Canada** a attribué trois subventions de projet pour un montant de **126 000 \$**. Celles-ci ont permis de financer une partie des dépenses rattachées au Service des communications, au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et aux activités de concertation nationale. De plus, le RQD a terminé une étude de faisabilité concernant le projet d'une fondation de la danse au Québec avec le soutien d'une Brigade volante (subvention de 10 000 \$, dont **2 696 \$** affectés à l'année 2010-2011).

Pour couvrir une partie des frais de traduction du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec, une demande au programme Appui à la traduction de **Patrimoine canadien** a été déposée et une subvention de **4 386 \$** a été accordée au RQD.

2.2. Niveau provincial

Le RQD reçoit une subvention du **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)** qui assure le fonctionnement de base de l'association. Cette subvention de **221 375 \$** représente 29 % des revenus totaux, soit le même pourcentage qu'en 2009-2010, et permet de payer :

- la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale (en partie), l'administration (gestion financière et comptabilité) et le secrétariat (soutien à la direction générale et accueil des membres), soit trois postes à temps plein et un poste contractuel;
- les frais généraux incluant les frais de représentation et de déplacement, le loyer, l'entretien, les taxes, les assurances, les fournitures, les équipements de bureau, le soutien informatique, les télécommunications, la poste et la messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et services professionnels ainsi que les frais bancaires et divers.

S'ajoutent à cette subvention un montant de **25 000 \$** pour couvrir une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et un montant de **19 000 \$** pour soutenir des activités de concertation interdisciplinaire.

Concernant l'élaboration du Plan directeur, le CALQ s'est engagé à verser une subvention spéciale de **25 000 \$** en 2009-2010 et en 2010-2011. De plus, par la mesure spéciale Relance Culture, la RQD s'est vu accorder une subvention de 12 450 \$, dont **9 825 \$** ont été utilisés en 2010-2011 pour des travaux de préfiguration du projet d'un observatoire québécois de la danse menés par l'INRS.



Pour réaliser les activités de formation professionnelle, **Emploi-Québec** a versé une subvention de **107 261 \$**. Le budget de ces activités se complète par la contribution des participants qui s'est élevée à **18 810 \$**. Emploi-Québec a accordé aussi d'autres types de subvention au RQD :

- deux subventions salariales pour un montant total de **16 093 \$**;
- le solde de **1 650 \$** d'une subvention accordée en 2009-2010 pour réaliser un diagnostic d'entreprise et en définir les enjeux sur le plan organisationnel.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention du **Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)** affectée à la rémunération du poste de coordonnateur au développement professionnel. En 2010-2011, ce montant est demeuré à **42 710 \$**. De plus, le CQRHC a financé l'élaboration du Profil des compétences des directrices et des directeurs des répétitions en danse au coût de **9 028 \$**.

2.3. Niveau municipal

Tel qu'annoncé dans la dernière entente pluriannuelle, le **Conseil des arts de Montréal** a octroyé une subvention au montant de **20 000 \$** pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.

Le RQD a sollicité l'aide de la Ville de Montréal, par l'entremise de son programme Action culturelle, pour réaliser des activités de médiation artistique. Le soutien financier accordé à l'automne 2010, au montant de 11 000 \$, a été reporté à l'exercice 2011-2012, puisque les activités prévues dans le cadre de *Pas de danse, pas de vie!* n'ont pas pu être réalisées au printemps 2011.

Une partie des frais liés à la refonte du site Internet a été financée par la **Société de développement économique Ville-Marie**, grâce à l'octroi d'une subvention de projet au montant de **25 000 \$**.

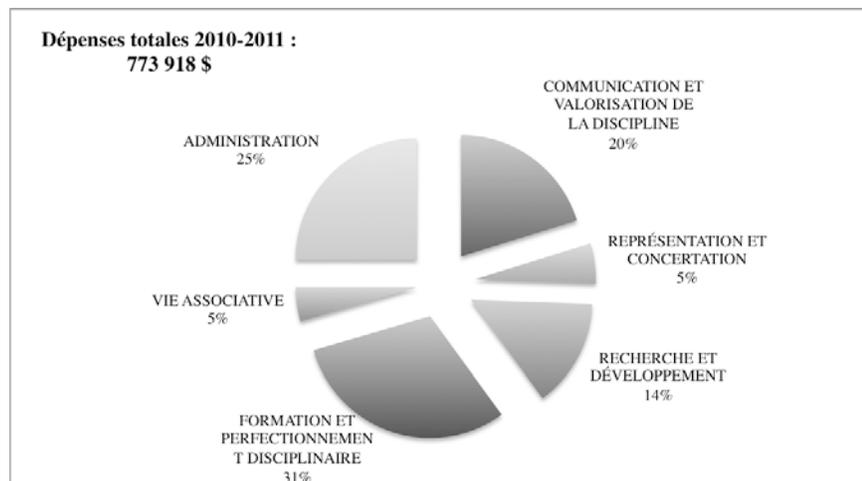
2.4. Tableau du financement public accordé au RQD

	TOTAL 2009-2010	TOTAL 2010-2011	Fonctionnement pluriannuel	Projets pluriannuels	Projets annuels	Projets ponctuels	Grands Chantiers de la danse
FÉDÉRAL							
CAC	132 515 \$	129 696 \$		126 000 \$		3 696 \$	
Patrimoine canadien		4 386 \$				4 386 \$	
PROVINCIAL							
CALQ	295 337 \$	304 267 \$	221 375 \$	44 000 \$		13 892 \$	25 000 \$
MCCCF							
CQRHC	42 709 \$	51 738 \$			42 710 \$	9 028 \$	
Emploi-Québec	131 363 \$	125 004 \$			107 261 \$	17 743 \$	
MUNICIPAL							
CAM *	33 000 \$	20 000 \$	20 000 \$				
Ville de Montréal	23 000 \$						
SDÉVM		25 000 \$				25 000 \$	
TOTAL	657 924 \$	660 091 \$	241 375 \$	170 000 \$	149 971 \$	73 745 \$	25 000 \$

* La subvention du CAM (20 000 \$) est entièrement affectée au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.

3. Dépenses

3.1. Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention



3.2. Budget sommaire des Grands Chantiers de la danse

Le projet des Grands Chantiers de la danse est le résultat d'un montage financier complexe qui s'est étalé sur cinq ans pour atteindre **près du demi million de dollars** requis pour rencontrer les coûts directs de l'ensemble de l'opération. En plus des nombreux efforts d'économie faits par le RQD, avant et pendant la réalisation du projet, il a fallu compter sur une panoplie de sources de financement pour boucler le budget.

Le budget présenté ci-dessous regroupe les diverses sources de revenus et les dépenses directes, mais ne comptabilise pas les coûts reliés au fonctionnement régulier du RQD en salaires et frais de bureau. Pour avoir une plus juste lecture de l'ampleur des coûts d'une opération comme celle des Grands Chantiers de la danse, il faudrait ajouter plus de 5 000 heures de travail offert bénévolement par les membres du RQD.

FINANCEMENT PUBLIC		DÉPENSES	
Conseil des Arts du Canada	50 000 \$	Honoraires, cachets, salaires et charges sociales	276 990 \$
Patrimoine canadien	4 386 \$	Études, recherche et documentation	54 029 \$
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	6 000 \$	Édition, publication, relations de presse et publicité	78 649 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	110 000 \$	Logistique et frais divers	78 213 \$
Ministère de la Culture (MCCCF)	30 000 \$		487 881 \$
Conseil québécois des ressources humaines en culture	5 983 \$		
Emploi-Québec	21 028 \$		
Conseil des arts de Montréal	36 500 \$		
	263 897 \$	TOTAL - DÉPENSES	487 881 \$
		TOTAL - REVENUS	321 201 \$
REVENUS AUTONOMES		CONTRIBUTION DU RQD	166 680 \$
Inscriptions aux Seconds États généraux de la danse	23 846 \$		
Échanges de services	20 223 \$		
Commandites en argent	13 235 \$		
	57 304 \$	SOLDE REDRESSÉ	- \$



4. L'équipe du RQD

4.1. Les ressources humaines en relation aux ressources financières

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. Le tableau ci-dessous démontre les capacités limitées du RQD à assurer des emplois réguliers basés sur un financement au fonctionnement récurrent. Plusieurs postes sont donc tributaires de subventions de projet ou salariales.

Subvention de fonctionnement (CALQ)	Subventions de projet	Subventions salariales (26 sem.)
Directrice générale (en partie)	Directrice générale (en partie)	Adjointe au développement professionnel
Adjointe de direction	Coordonnateur du développement professionnel	Chargée de projets événementiels
Responsable des finances et de l'administration	Coordonnatrice des communications	
Comptable (poste contractuel, 1jour/s)	Adjointe aux communications	

4.2. L'équipe au 30 juin 2011

L'équipe du RQD en date du 30 juin 2011 comptait huit personnes. La liste qui suit en fait la présentation tout en spécifiant la fonction et l'année d'embauche.

- **Lorraine Hébert**, directrice générale (2003);
- **Marie-Hélène Grenier**, coordonnatrice des communications - par intérim (2010);
- **Rachel Germain**, adjointe aux communications (2009);
- **Dominic Simoneau**, coordonnateur du développement professionnel (2007);
- **Lys Stevens**, adjointe au développement professionnel (2010);
- **Coralie Muron**, adjointe de direction (2009);
- **Claudia St-Georges**, responsable des finances et de l'administration (2008);
- **Yolande Guérard**, comptable (2002).



Sur la photo, de gauche à droite : Judith Lessard Bérubé, Dominic Simoneau, Coralie Muron, Claudia St-Georges, Lys Stevens, Rachel Germain, Marie-Hélène Grenier et Lorraine Hébert.

Deux autres membres de l'équipe ont prêté mains fortes au RQD à l'un ou l'autre moment de l'année. D'abord, **Judith Lessard Bérubé**, coordonnatrice des communications et des événements, qui a entamé son congé de maternité aux lendemains du Rendez-vous annuel des membres 2010. Elle a réintégré l'équipe à la mi-octobre 2011. Ensuite, **Marie-Louise Larocque** a participé à la préparation de la Journée internationale de la danse 2011 et a assuré la coordination de la publication du Plan directeur de la mi-novembre 2010 à la mi-mars 2011.



RÉSULTATS – Exercice terminé le 30 juin (Réf. États financiers au 30 juin 2011, page 4)	2011	2010
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	304 267 \$	295 337 \$
Conseil des arts de Montréal	20 000 \$	33 000 \$
Patrimoine canadien	4 386 \$	
Conseil des Arts du Canada	129 696 \$	132 515 \$
Société de développement économique Ville-Marie	25 000 \$	
Ville de Montréal		23 000 \$
CQRHC	51 738 \$	42 709 \$
Emploi-Québec	125 004 \$	131 363 \$
Cotisations annuelles	68 403 \$	62 675 \$
Inscription et abonnement	18 810 \$	20 576 \$
Intérêts	809 \$	1 483 \$
Commandites et échange de services	8 988 \$	4 673 \$
Dons	125 \$	9 275 \$
Divers	2 220 \$	1 600 \$
TOTAL DES REVENUS	759 446 \$	758 206 \$
DÉPENSES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	312 707 \$	269 800 \$
Conception et graphisme	24 865 \$	16 652 \$
Traduction (Plan directeur seulement)	14 589 \$	
Loyer et électricité	27 173 \$	26 509 \$
Assurances	3 203 \$	3 215 \$
Taxes, permis et cotisation	20 103 \$	20 112 \$
Frais de location d'équipement	3 949 \$	3 308 \$
Frais de location de salle	14 590 \$	11 666 \$
Frais de classes d'entraînement	62 069 \$	61 016 \$
Frais de déplacement et séjours	9 588 \$	9 903 \$
Frais de représentation	1 719 \$	4 497 \$
Services professionnels	55 654 \$	31 117 \$
Services professionnels – soutien aux membres	144 183 \$	185 634 \$
Assemblée générale et réunion	9 397 \$	11 372 \$
Publicité et promotion	18 617 \$	12 940 \$
Entretien et réparation	3 374 \$	3 678 \$
Impression	1 384 \$	3 670 \$
Frais de bureau	11 999 \$	12 205 \$
Matériel informatique	4 646 \$	1 962 \$
Poste et messagerie	5 985 \$	6 355 \$
Téléphone	6 319 \$	7 151 \$
Honoraires professionnels	11 713 \$	12 650 \$
Intérêts et frais bancaires	1 459 \$	1 287 \$
Amortissement des immobilisations	4 633 \$	3 539 \$
TOTAL DES DÉPENSES	773 918 \$	720 238 \$
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DEPENSES (REVENUS)	-14 472 \$	37 968 \$



Détails financiers concernant les affectations de fonds	2011	2010
Excédent des revenus sur les dépenses	-14 472 \$	37 968 \$
Solde au début de l'exercice	12 035 \$	7 101 \$
Solde à la fin	-2 437 \$	45 069 \$
Contribution en provenance des fonds affectés	55 000 \$	
Solde redressé	52 563 \$	45 069 \$

Nouvelle affectation de fonds

Grands Chantiers de la danse		-15 000 \$
Ressources humaines	-10 000 \$	-15 000 \$
Site Internet	-30 000 \$	
Amortissement des immobilisations	4 633 \$	3 539 \$
Achats des immobilisations	-4 129 \$	-6 573 \$
Solde cumulé des actifs nets non affectés	13 067 \$	12 035 \$

État des actifs nets au 30 juin

Grands Chantiers de la danse		55 000 \$
Ressources humaines	45 000 \$	35 000 \$
Site Internet	30 000 \$	
Classes d'entraînement	2 000 \$	2 000 \$
Immobilisations	4 025 \$	4 529 \$
Actifs nets non affectés	13 067 \$	12 035 \$
Solde à la fin	94 092 \$	108 564 \$



Le membership

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
ORGANISMES								
Compagnies	40	40	38	35	37	38	40	40
Diffuseurs	4	6	9	6	6	7	8	7
Écoles de danse	6	4	3	4	4	4	4	4
Organismes soutien / service	4	6	5	6	8	7	7	6
Sous-total organismes	54	56	55	51	55	56	59	57
INDIVIDUS								
Interprétation	169	194	198	216	211	195	210	196
Enseignement/recherche	54	83	58	91	89	117	83	69
Création / prod. / diff.	48	57	45	49	52	65	58	61
Sous-total individus	271	334	301	356	352	377	351	326
MEMBRES ASSOCIÉS								
Organismes	4	2	2	2	0	0	0	0
Individus	68		45	72	94	95	86	79
Intermédiaires		49						
Étudiants		1						
Soutien								
Sous-total associés	72	52	47	74	94	95	86	79
MEMBRES HONORAIRES								
	6	6	6	6	6	6	6	6
TOTAL GLOBAL	403	448	409	487	507	534	502	468



Le Regroupement québécois de la danse

remercie ses partenaires 2010-2011

Conseil des arts
et des lettres
Québec



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Révolution
tranquille 50 ANS
Un courant d'inspiration
en culture

Emploi
Québec

CORHC
Conseil québécois des
ressources humaines en culture
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



SDÉVM
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE VILLE-MARIE (CLD)



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



3680, rue Jeanne-Mance, bureau 440
Montréal (Québec) H2X 2K5
514 849 4003 - www.quebecdanse.org